



La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015



UNE MISSION/DES PRIORITÉS
UN OBJECTIF/UN TERRITOIRE

SOMMAIRE

UNE MISSION : L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE 05

Des décisions concertées
La politique d'aménagement
Finances : le poids de l'austérité
Un Conseil de Développement dynamique

DES PRIORITÉS : L'INNOVATION, LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'INSERTION 13

L'ouverture d'Arenberg Creative Mine
Le développement économique pour l'entreprise et l'emploi
La Politique de la Ville

UN OBJECTIF : AMÉLIORER LE CADRE DE VIE 24

Un toit pour tous
La voirie et les infrastructures
Le développement durable jour après jour
La collecte et le traitement des déchets

UN TERRITOIRE : CULTURE, LOISIRS, SPORT ET NATURE 31

Un territoire numérique
Un territoire sportif
Un territoire de culture et de loisirs pour tous
Un territoire touristique

▶ ÉDITO

Alain Bocquet

**Président
de la Communauté
d'Agglomération
de La Porte
du Hainaut**



Garder le cap, garder nos repères sociaux et citoyens ! Au moment d'ajouter quelques mots d'introduction au bilan que retrace ce rapport d'activité 2015, telle est la première réflexion qui me vient à l'esprit. Garder le cap du service public et de son développement au bénéfice de nos 46 villes et villages, de nos 160 000 habitants, de nos associations, de nos entreprises industrielles, commerciales, agricoles ou de services... Mais garder le cap aussi de la citoyenneté et de son enrichissement, ce qui implique d'interroger ensemble ces politiques nationales et européennes qui s'imposent à tous, pour les travailler, les infléchir dans un sens conforme aux attentes de nos populations et de nos territoires !

Le carcan de l'austérité pèse lourd, très lourd sur l'action des collectivités locales à l'heure où les difficultés accrues de l'immense majorité demanderaient au contraire, qu'elles puissent aller de l'avant.

Les pages et les chapitres qui suivent témoignent de notre volonté d'innover, d'investir et d'agir dans chacun des secteurs où se jouent l'amélioration de la vie de nos concitoyens et la vitalité indispensable de notre économie.

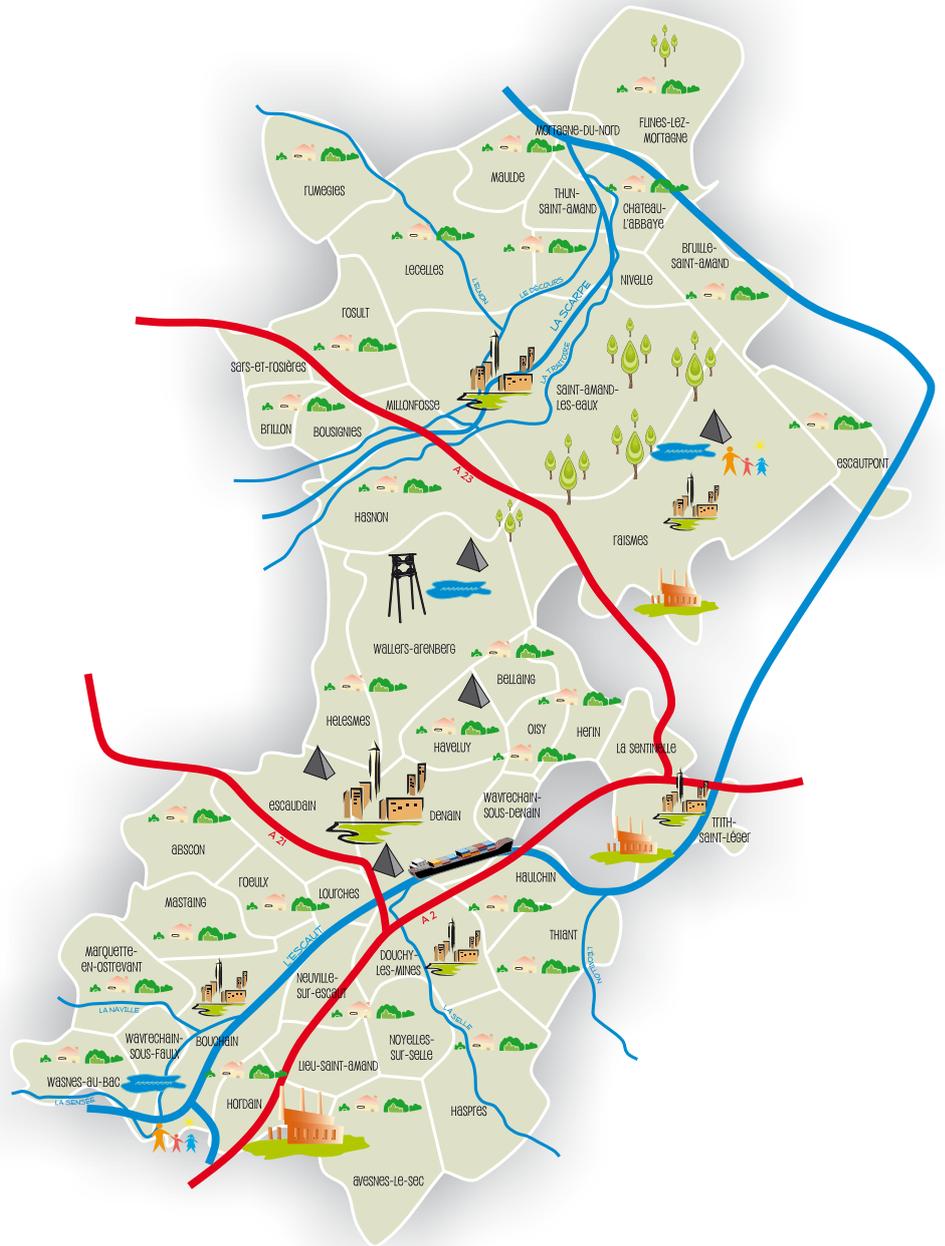
Ne pas demeurer l'arme au pied ; ne pas attendre que tout vienne d'en haut ; mobiliser et mutualiser compétences et moyens... les maires et les conseils municipaux de notre territoire dans leur diversité, les élus communautaires et notre Communauté d'agglomération s'y sont efforcés tout au long de cette dramatique année 2015 marquée par les terribles événements de Charlie Hebdo et du Bataclan !

Parallèlement aux décisions d'État et à l'action des forces de police et de la justice pour lutter sans concession contre cette barbarie sans nom, les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer quotidiennement en faveur d'un "vivre ensemble" résolu, courageux et lucide. Elles sont à ce titre et plus que jamais, un outil précieux dans les mains de notre peuple et de chacune et chacun d'entre nous.

▶ LE TERRITOIRE DE LA PORTE DU HAINAUT

▶ EN 2015

- ▶ **46** communes
- ▶ **368** km²
- ▶ **159 486** habitants au 1^{er} janvier 2015
- ▶ **192,4** M€ inscrits au budget primitif
- ▶ **30** parcs d'activité économique
- ▶ **1** Zone Franche Urbaine répartie sur plus de 500 hectares



▶ De multiples atouts

- **UN CARREFOUR AUTOROUTIER DE PREMIER PLAN :** autoroutes Paris - Bruxelles (A2), Valenciennes - Lille - Dunkerque et Calais (A23 - A25 et A26), Valenciennes - Douai (A21).
- **UNE LIAISON FERROVIAIRE PERFORMANTE :** gare TGV à Valenciennes avec liaisons vers Paris et fret ferroviaire vers l'Est, la Mer du Nord et le Sud avec Paris.
- **UN AÉRODROME D'AFFAIRES** à proximité des parcs d'activité et 4 aéroports internationaux à moins de 2 heures : Lesquin, Bruxelles, Charleroi et Roissy-Charles de Gaulle.
- **UN ACCÈS AUX PORTS DE LA MER DU NORD** (Dunkerque, Rotterdam, Anvers) par le canal de l'Escaut à grand gabarit (5 quais fluviaux, 1 cale de radoub).



I. UNE MISSION

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL
ET L'ÉQUILIBRE
DU TERRITOIRE

▶ DES DÉCISIONS CONCERTÉES



Différentes instances de décision régissent le fonctionnement de la Communauté d'agglomération :

▶ L'Exécutif communautaire

Il est composé du président et de quinze vice-présidents. Il s'est réuni huit fois en 2015.

▶ Le Bureau communautaire

Il est composé du président, de quinze vice-présidents et de trente-deux autres membres, maires des communes du territoire. Il s'est réuni sept fois en 2015.

▶ Le Conseil communautaire

C'est lui qui adopte, par délibération, les décisions majeures relatives aux orientations politiques et au fonctionnement de l'institution. Les membres du Conseil communautaire sont élus pour six ans. L'Assemblée plénière est composée de quatre-vingt-neuf élus titulaires et de trente-trois suppléants, les sièges étant répartis en fonction de la population de chaque commune. En 2015, le Conseil s'est réuni cinq fois.

▶ Quinze commissions thématiques

À vocation consultative, elles participent en parallèle, à la vie de l'institution, sous la responsabilité d'un président de Commission :

- Finances, budget, solidarité communautaire ;
- Emploi, économie sociale et solidaire ;
- Développement durable, environnement et déchets ;
- Habitat, logement et rénovation urbaine ;
- Prévention santé, bien-être ;
- Tourisme ;
- Ruralité, agriculture ;
- Image de marque et communication ;
- Aménagement du territoire, transports ;
- Développement économique (industrie, commerce, artisanat) ;
- Patrimoine et Unesco ;
- Innovation, recherche, nouvelles technologies, numérique ;
- Politique de la Ville, cohésion sociale ;
- Activités sportives ;
- Culture.

Pour mener à bien ses missions et mettre en œuvre les projets adoptés par le Conseil communautaire, La Porte du Hainaut emploie 189 personnes. Elles sont installées principalement dans les locaux du Site minier de Wallers-Arenberg et du Parc d'activité du Plouich à

Raismes. D'autres agents sont, eux, affectés dans les trois médiathèques communautaires, sans oublier ceux qui interviennent dans les musées.

Les personnels sont répartis suivant dix pôles principaux que sont :

- le développement économique et l'emploi ;
- les finances et le contrôle de gestion ;
- l'aménagement du territoire ;
- la vie institutionnelle et juridique ;
- l'ingénierie et le patrimoine ;
- les ressources humaines ;
- les services à la population ;
- les financements extérieurs ;
- la politique de la ville ;
- la communication.

Une équipe est également dédiée à Arenberg Creative Mine.

En 2015, l'effectif représente 189 agents, 110 femmes et 79 hommes, avec une moyenne d'âge de 43 ans environ. 155 d'entre eux sont titulaires, soit 82 % de l'ensemble des agents. 63 sont de catégorie A, 38 de catégorie B et 88 de catégorie C. 1 apprentie est également accueillie dans les services.

▶ LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT

▶ LA CRÉATION DU SERVICE MUTUALISÉ "APPLICATION DU DROIT DES SOLS" (ADS)

La création du service mutualisé ADS s'inscrit dans le contexte de cessation de la prestation d'instruction par les services de l'État des autorisations d'urbanisme à compter du 1^{er} juillet 2015 (loi ALUR).

Le champ de compétences du service ADS est formalisé par une convention d'adhésion au service commun pour l'application du droit des sols.

Les 46 communes de la Communauté d'agglomération adhèrent à cette convention pour l'utilisation, la mise à jour et la maintenance d'un logiciel commun, la veille juridique et l'assistance règlementaire ainsi que l'animation du réseau des agents en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme dans les communes (trois réunions du réseau ADS entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2015).

La mise à disposition du logiciel d'instruction a été enrichie en fin d'année 2015 par le déploiement auprès des 46 communes d'un logiciel cartographique par le service SIG.

L'évolution du service est marquée par une reconnaissance accrue de son rôle de conseil. Orientés par les communes, des avant-projets sont régulièrement déposés et étudiés par le service commun ADS (25 rencontres de porteurs de projets).

40 communes ont confié l'instruction des autorisations d'urbanisme au service commun ADS de La Porte du Hainaut avec des modulations propres à chaque commune.



Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015, 560 dossiers ont été instruits par le service commun pour l'application du droit des sols (cf. tableau ci-dessous).

Six mois après sa création, le bilan est marqué par un retour positif des communes adhérentes concernant notamment le respect des délais d'instruction et la qualité des relations entre le service ADS et les services communaux.

▶ L'URBANISME ET LE PLUI

L'année 2015 a été marquée par deux grandes étapes dans le domaine de l'aménagement du territoire.

Dans un premier temps, le Conseil communautaire et l'ensemble des conseils municipaux ont décidé de transférer la compétence des communes en matière de

Plan Local d'Urbanisme (PLU) à La Porte du Hainaut. Un arrêté préfectoral officialise cette prise de compétence à compter du 12 octobre 2015. Cette décision a été possible grâce à la loi ALUR de 2014 qui permet aux communes membres d'une agglomération de transférer la compétence "PLU" à l'EPCI dans un délai de 3 ans.

Dans un second temps, La Porte du Hainaut a prescrit le 19 octobre 2015 un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) afin de réfléchir à un outil de taille adéquate répondant aux problématiques et aux enjeux rencontrés sur le territoire. Au-delà de la nécessité de respecter les évolutions réglementaires (mise en compatibilité avec le SCoT, caducité des POS (Plan d'Occupation des Sols) au 31/12/15, Grenellisation des documents d'urbanisme), le Plan Local d'Urbanisme à l'échelle intercommunale représente une réelle opportunité à plus d'un titre :

- mutualisation de moyens : travailler ensemble sur un document intercommunal permet de rationaliser les dépenses et d'optimiser les moyens ;
- réflexion d'un projet de territoire cohérent et solidaire pour l'ensemble des 46 communes qui composent La Porte du Hainaut : il est important de définir conjointement un projet de développement de l'agglomération pour les 10 à 15 prochaines années, qui prenne en compte les changements sociaux, la diversification de l'économie, les dynamiques et les spécificités du territoire (ruralité, centres urbains, rénovation urbaine, patrimoine naturel et architectural, zones d'activité).

Certificat d'urbanisme opérationnel (Cub)	122
Déclaration préalable travaux	86
Déclaration préalable aménagement	105
Déclaration préalable division	30
Permis d'aménager (PA)	10
Permis de construire (PC)	75
Permis de construire maison individuelle (PCMI)	131
Permis de démolir (PD)	1
Total	560

Dossiers instruits du 1^{er} juillet 2015 au 31 décembre 2015

Le PLUi est une démarche longue et complexe qui prendra fin en 2019. Elle respectera les grands principes suivants :

- la construction partagée entre La Porte du Hainaut et les communes ;
- la collaboration avec l'ensemble des forces vives du territoire ;
- la prise en compte de l'environnement dès le début de la démarche ;
- le respect des orientations et des objectifs des documents supra-communautaires comme le SCoT du Valenciennois ;
- le partage de l'information et la concertation avec les habitants de l'agglomération.

L'ÉLECTROMOBILITÉ

En termes de mobilité, l'année 2015 a été ponctuée par la thématique de l'électromobilité.

L'électromobilité est la capacité à se déplacer par un moyen de transport utilisant une batterie électrique rechargeable (voiture, camionnette, vélo, cyclomoteur). Afin d'inciter à l'essor du véhicule électrique, il est nécessaire de développer un service public adéquat en déployant des bornes de recharge. Les enjeux pour le territoire concernent des domaines variés :

- l'attractivité économique, pour les flottes de voitures professionnelles ;
- la santé et l'environnement, en diminuant les pollutions atmosphérique et sonore ;
- le social, en permettant la mobilité de chacun en fonction du mode de déplacement.

Elle permet aussi de donner une image dynamique, celle d'un territoire innovant. L'État incite les collectivités territoriales à développer un réseau d'infrastructures de recharge afin de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Pour



cela, l'ADEME soutient les collectivités en finançant les investissements dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt. Dans le même temps, la Région Nord - Pas de Calais se positionne comme pilote de la thématique "électromobilité". Elle développe un plan régional de déploiement de bornes et accompagne techniquement et financièrement les collectivités volontaires. Pour cela, elle crée une centrale d'achats pour mutualiser les marchés et promouvoir un service cohérent. Elle subventionne aussi les investissements.

La Porte du Hainaut a mené une étude d'opportunité pendant cinq mois et demi. Après une analyse territoriale, 17 communes sont identifiées pour accueillir 28 bornes de recharge pour les véhicules électriques. Les communes concernées ainsi que des partenaires du monde économique et touristique ont été interrogés pour proposer des sites d'implantation potentiels. Ce projet mobilise la compétence option-

nelle de la Communauté d'agglomération : "Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie" et répond à des ambitions locales affichées dans le Plan Climat Territorial de 2010, le Plan de Déplacements Urbains de 2014 et le Pacte Territorial pour le Développement Durable de 2015.

Le Conseil communautaire du 14 décembre 2015 a adopté la charte régionale d'électromobilité. La Porte du Hainaut a déposé sa candidature à l'appel à projet de l'ADEME et de la Région le 21 décembre 2015.

LA RURALITÉ

L'objectif affiché des halles est d'engager en fonction des communes de moins de 3 000 habitants qui en font la demande, une démarche visant à redynamiser le commerce local par la construction d'équipements en secteur rural destinés à l'accueil de marchés de proximité, mais également à organiser des manifestations commerciales autres, liées à l'artisanat local dans toutes ses formes.

Dans la continuité de la première tranche relative à la construction de quatre halles sur le territoire des communes de Millonfosse, Bruille-Saint-Amand, Mortagne-du-Nord et Oisy, l'année 2015 a vu la finalisation de la deuxième vague sur le territoire des communes de Château-l'Abbaye, Flines-lez-Mortagne, Maulde, Nivelles, Haspres, Haulchin, Thiant, Bellaing, Avesnes-le-Sec, Noyelles-sur-Selle, Wasnes-au-Bac et Wavrechain-sous-Faulx.

La troisième vague a été lancée pour doter le reste des communes rurales de halles jusqu'à la fin du mandat.



▶ FINANCES : LE POIDS DE L'AUSTÉRITÉ

Le budget 2015 s'inscrit dans le contexte d'une crise qui soulève de nombreuses inquiétudes sur le devenir des moyens financiers des collectivités locales. Des collectivités dont l'État continue de réduire les dotations tout en leur imposant de nouvelles charges, et ce, alors même que nombre d'entre elles sont déjà durement touchées par la réforme des finances locales initiée en 2010. Tel est le cas de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut qui, pour la première fois depuis sa création, voit ses recettes de fonctionnement diminuer, et ce à hauteur de 1,3 %.



Tout en étant très attentive à cette situation préoccupante, La Porte du Hainaut a clairement affiché sa volonté de ne pas se résigner et d'agir, comme elle l'a toujours fait, pour disposer des moyens lui permettant de poursuivre le développement harmonieux de son territoire et investir en réponse à la crise économique et financière, sans pour autant peser sur la fiscalité des ménages. Ce sont ainsi 42,4 M€ de dépenses d'équipement qui ont été réalisées en 2015 et qui viennent s'ajouter aux 385 M€ investis depuis 2001.

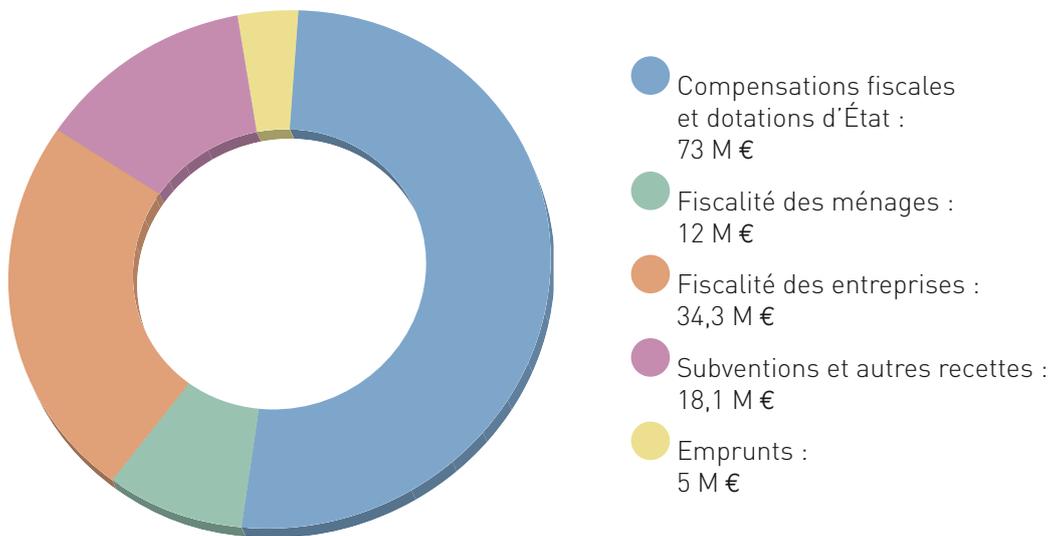
La Porte du Hainaut dispose encore en 2015 d'une situation financière saine mais néanmoins marquée par une diminution brutale de ses marges de manœuvre dans la mesure où la capacité d'autofinancement se trouve réduite de 46 % par rapport à l'année précédente.

Dans ce contexte, il convient pour les années à venir :

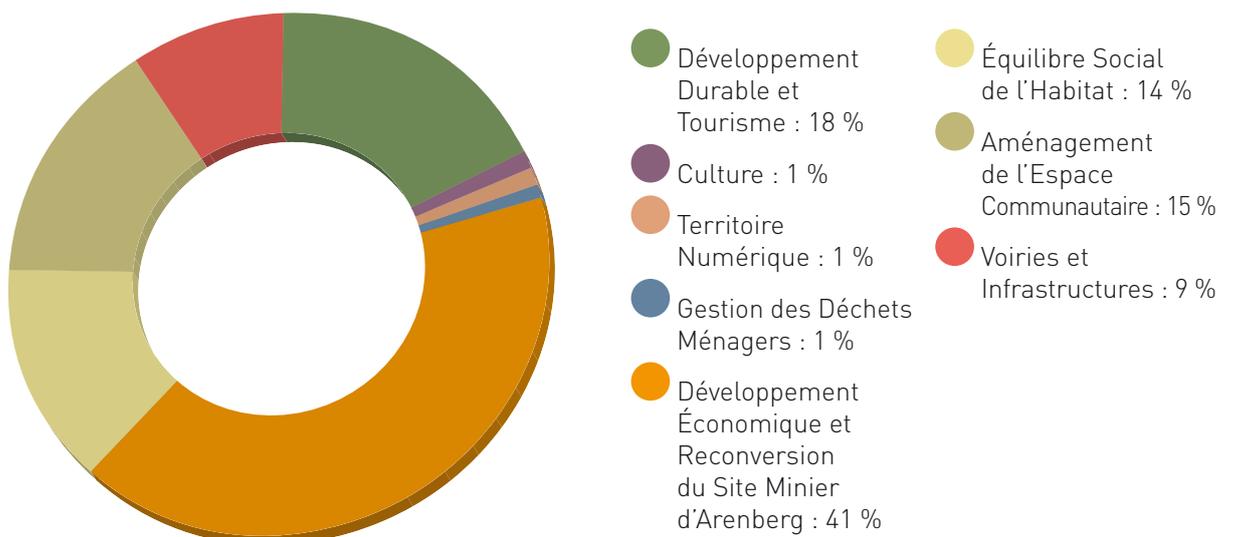
- de poursuivre les actions de revendication et obtenir que le principe constitutionnel d'autonomie des collectivités territoriales soit garanti et respecté dans le cadre des relations financières entre ces dernières et l'État ;

- de poursuivre la maîtrise des dépenses propres de la collectivité dans le cadre de la réflexion stratégique sur les priorités d'intervention de La Porte du Hainaut au titre de ses politiques communautaires tout en accordant une place essentielle aux investissements pour stimuler l'économie locale, développer l'emploi et poursuivre l'aménagement du territoire ;
- de maintenir la réflexion sur les mécanismes de solidarité communautaire en respectant le principe d'équité entre les communes de sorte que soient préservés les équilibres financiers respectifs de La Porte du Hainaut et de l'ensemble de ses communes membres ;
- de poursuivre la mise en œuvre du schéma de mutualisation des moyens affectés aux services publics locaux entre les communes et La Porte du Hainaut.

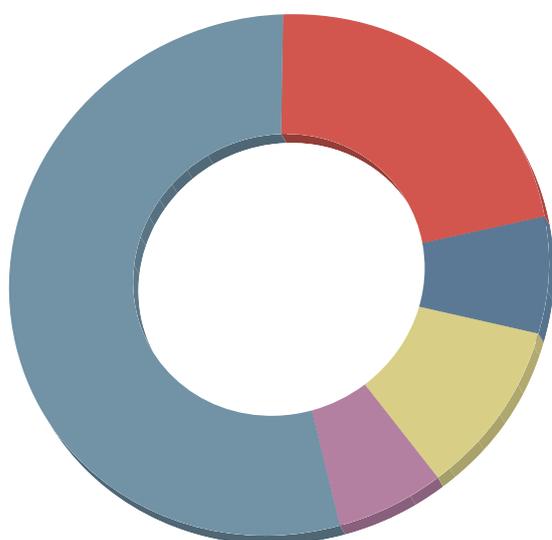
▶ LES PRINCIPALES RECETTES EN 2015



▶ LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR DOMAINE DE COMPÉTENCE EN 2015

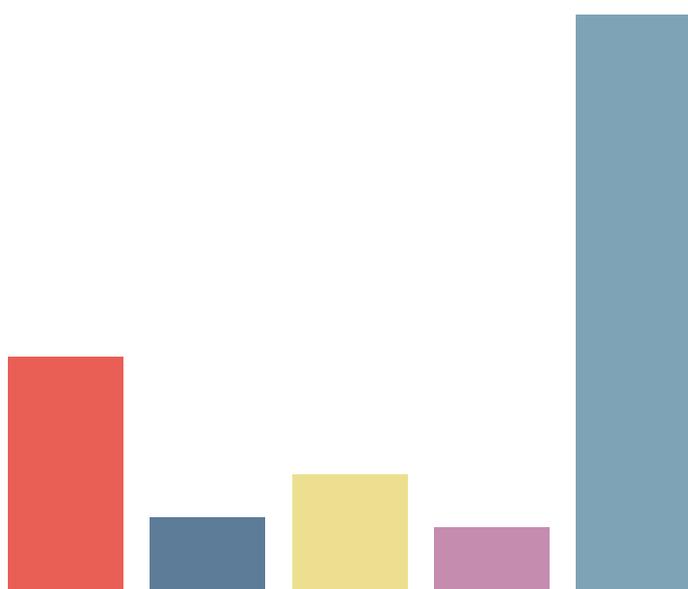


▶ LES PRINCIPALES DÉPENSES EN 2015



- Attribution de compensation aux communes : 33,8 M €
- Solidarité communautaire : 11,3 M €
- Moyens d'entretien et gestion patrimoniale : 16,1 M €
- Dette et charges financières : 9,5 M €
- Politiques communautaires : 82,6 M €

▶ EN 2015, POUR 100 €, LA PORTE DU HAINAUT A DÉPENSÉ



- Attribution de compensation aux communes : 22 €
- Solidarité communautaire : 7 €
- Moyens d'entretien et gestion patrimoniale : 11 €
- Dette et charges financières : 6 €
- Politiques communautaires : 54 €



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT, ACTEUR DYNAMIQUE

Début 2015, le Conseil de Développement a poursuivi ses actions dans le cadre de ses commissions "Jeunesse", "Développement économique", "Développement durable (eau et plan climat)" et "Attractivité du territoire". Il s'est ensuite concentré, en milieu d'année, sur l'appel à candidatures dans le cadre du renouvellement de son bureau et de ses membres. Un appel a été lancé aux représentants de la société civile (institutionnels, économiques, associatifs...) qui souhaitaient le rejoindre à l'occasion de sa plénière du 15 octobre 2015.

Lors de cette réunion, les différentes thématiques et commissions sur lesquelles le Conseil de Développement se penche depuis plusieurs années, en y apportant un caractère ludique et convivial, ont été présentées.

Avant de procéder à l'élection du président, une vidéo "teaser" a permis de présenter le nouveau concept d'évènement envisagé par la structure en 2016 : la soirée des "Faiseux du Hainaut".

Le Président sortant Didier Cousin a été réélu pour un nouveau mandat. Le nouveau bureau, lui, est composé de : Jérôme Blanchard, Philippe Carlier, Jean-Pierre Coisne, Christine Koda, Hubert David, François Decool, Frédéric Gosset, Yann Leprêtre, Jean-François Lemort, Charline Peris, Vanessa Roland et Maryse Victor.

À la suite de cette élection, le Conseil de Développement a organisé une assemblée générale le 23 novembre 2015 afin d'y réunir les différents collègues le constituant et d'y présenter le nouveau bureau. L'objectif était de détailler chacune des commissions et de mener à bien une réflexion commune sur leur évolution.

**Contact Conseil de Développement
de La Porte du Hainaut :**
Hélène DELTOUR : 03 27 09 91 38
hdeltour@agglo-porteduhainaut.fr



Plusieurs pistes d'évolution et/ou de collaboration ont ainsi été soulevées :

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE (RÉFÉRENT : DAVID HUBERT)

Mener une réflexion transfrontalière ;
S'initier à des actions liées à la santé et à l'environnement ;
Proposer l'ouverture du Conseil de Développement à l'éducation à l'environnement (Programme BOREAL du SIAVED)

COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (RÉFÉRENTS : VANESSA ROLAND ET YANN LEPRÊTRE)

Préparation de la soirée des "Faiseux du Hainaut" pour 2016. Les membres du Conseil sont allés à la rencontre de créateurs d'entreprise, d'artisans et de commerçants peu connus du territoire afin de les interviewer. De ces rencontres filmées est né un reportage dédié aux jeunes.

COMMISSION JEUNESSE (RÉFÉRENTES : CHRISTINE KODA ET CHARLINE PERIS)

Travailler sur les relations école/entreprise en lien avec la problématique de recherche d'emploi, de stage et d'insertion professionnelle.

Différentes actions ont aussi été présentées lors des réunions de cette commission :

- l'association "Entreprendre pour Apprendre (EPA)", le parrainage des jeunes en entreprises et le concours des mini-entreprises ;
- le camp de l'innovation transfrontalier ;
- les Vendredis du Territoire au Lycée Professionnel d'Anzin pour que les jeunes connaissent les entreprises du territoire ;
- des médiateurs pour l'Unité de Formation d'Apprentissage sont venus expliquer leur travail ;
- l'École de Production (École d'enseignement technique destinée aux jeunes en décrochage scolaire) qui recherche des "commandes réelles".

COMMISSION ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE (RÉFÉRENTE : MARYSE VICTOR)

- Rappel du contrat de destination signé avec La Porte du Hainaut ;
- Zoom sur la mise en tourisme d'Arenberg Creative Mine ;
- Le vélo et le tourisme fluvial.

Tous ces thèmes ont également été abordés car ils méritent de faire partie des réflexions du Conseil de Développement.

Le Conseil de Développement de La Porte du Hainaut poursuit toujours ses travaux relatifs aux différentes commissions qui le composent tout en maintenant la planification annuelle d'un évènement convivial, novateur et source de surprise pour son public.



▶ **II. DES PRIORITÉS**
L'INNOVATION,
LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
& L'INSERTION

L'OUVERTURE D'ARENBERG CREATIVE MINE

Depuis 2011, La Porte du Hainaut s'est engagée dans la reconversion du Site minier d'Arenberg. L'objectif : le dédier à l'image et aux médias numériques d'avenir. Plus concrètement, l'opération a consisté, sur la première tranche, à accueillir sur place le laboratoire de recherche universitaire DeVisu, à construire un nouveau bâtiment qui accueille deux salles de projection et à moduler les espaces des bâtiments XIX^e pour les équiper en lieux d'accueil de tournages. L'investissement se monte à 21,1 M€, financé par l'Europe, l'État, la Région, le Département et la Communauté d'agglomération.

CHIFFRES CLÉS

▶ **14 876**

personnes accueillies sur le site en 2015 dont 4 287 touristes en visite

▶ **5** tournages : 3 clips, 1 documentaire TV et 1 émission pour Wéo

▶ **5** séminaires extérieurs

▶ **7** colloques

Engagé sous la forme d'un contrat de partenariat avec notamment le Groupe Bouygues et la Caisse des Dépôts, le chantier, démarré en avril 2014, aura été mené en un temps record : 17 mois. Il s'est officiellement achevé le 11 septembre 2015.

Quelques jours plus tard, le 25 septembre 2015 **1**, c'est donc un site métamorphosé qui a été inauguré en présence



d'un parrain et d'une marraine de renom, le réalisateur Costa Gavras **6**, et son épouse, la productrice Michèle Ray-Gavras. Pleine réussite en matière de réhabilitation industrielle **5**, emblème du Bassin minier Patrimoine mondial de l'Unesco, le Site minier d'Arenberg, renommé "Arenberg Creative Mine" s'affirme comme l'un des trois piliers régionaux de Pictanovo, spécialisé en Image et Médias numériques, un lieu unique en Europe, par sa concentration d'équipements innovants.

Sur place, il est désormais possible de réaliser l'intégralité d'un film, y compris l'étalonnage et la post-production **3**, ou une émission sur plateau **2** avec retransmission en direct dans la salle de projec-

tion, de reconstituer des décors virtuels par incrustation d'images **7**, d'enregistrer un album son ou des interviews filmées, de créer des supports de formation, de tester de nouvelles applications drone... Dédié à la réalisation audiovisuelle, mais aussi aux enregistrements son et au perfectionnement professionnel, le site capte une multitude de publics : réalisateurs/producteurs, entreprises en lien avec l'image dans son plus large panel, start-ups, agences événementielles et audiovisuelles, étudiants...

La présence des chercheurs du laboratoire DeVisu de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis participe également à l'attractivité du lieu. En effet, grâce aux équipements dont ils disposent, ils peuvent

accompagner les projets en lien avec les technologies innovantes de l'audiovisuel et des médias numériques, ou avec le design de services dans l'habitat et dans la ville ; accueillir des modules de formation continue et professionnelle (techniques audiovisuelles, drones...) ; réaliser des études d'impact émotionnel pour, par exemple, tester des bandes-annonces, des publicités, des teasers...

Autres avantages du site, ses espaces extérieurs et intérieurs (salles de réunion et salles événementielles) en font un lieu prisé pour l'organisation de manifestations professionnelles, comme par exemple en 2015, le salon Made In Hainaut (228 exposants, 4 000 visiteurs en deux jours), le séminaire des entreprises Bombardier ou ErDF (plus de 200 participants à chaque fois)...

Enfin, les volets culturel et touristique ne sont pas oubliés dans cette reconversion.



La salle du LEAUD permet d'organiser des projections et des avant-premières. Le 23 novembre 2015, le téléfilm "Une histoire d'âme" a été proposé gratuitement au public, en présence de l'actrice Sophie Marceau ⁴. Le site est par ailleurs de plus en plus fréquenté par les touristes, qui viennent le visiter soit avec l'association des Anciens mineurs, soit avec les guides de l'Office de Tourisme.

Au dernier trimestre 2015, La Porte du Hainaut a engagé les réflexions sur de futurs aménagements : immobilier d'entreprises (co-working, bureaux privatifs, ateliers, zone de stockage), valorisation du futur parcours patrimonial via la réhabilitation des salles des pendus et la création d'un FabLab évolutif, offre de restauration...

En parallèle, afin de développer l'offre de tournage auprès des professionnels, La Porte du Hainaut a confié à Pictanovo, pôle Image régional, une étude de faisabilité sur la pertinence de l'implantation d'un plateau d'envergure à Arenberg Creative Mine ; les conclusions sont attendues pour le premier trimestre 2016. Enfin, une étude économique et financière a été lancée afin d'envisager la mise en place du meilleur mode de gestion pour l'exploitation future du site.



ZOOM

UNE CONCENTRATION D'ÉQUIPEMENTS INÉDITE EN EUROPE :

- 2 plateaux borniolés
- 1 plateau TV
- Cycloramas 3 faces et 2 faces
- Motion control
- Motion capture
- Régie vidéo ⁸ : 4 à 10 personnes
- Régie son
- Studio son
- Caméra sur grue robotisée 12 m de haut
- Équipements audiovisuels mobiles
- Salle de projection 300 places avec vidéo-projecteur 4K et son 7.1
- Salle de projection équipée pour l'étude d'impact (eye-tracking, capteurs physiologiques...)



▶ LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR L'ENTREPRISE ET L'EMPLOI



Le développement économique pour l'entreprise et l'emploi est un objectif prioritaire et fondamental de La Porte du Hainaut. La mise en œuvre de cette action économique s'articule ainsi autour de deux grands volets : l'aménagement et le développement.

▶ L'AMÉNAGEMENT

La Porte du Hainaut gère, aménage ou requalifie 30 parcs d'activité reconnus d'intérêt communautaire. Ces parcs représentent 1 345 hectares à vocation économique.

▶ Des moyens généraux pour l'entretien et l'anticipation des projets d'aménagement ou d'immobilier

Dans le cadre de sa compétence en matière de Zones d'Activité Économique, La Porte du Hainaut a la charge de l'entretien des zones d'intérêt communautaire, le but étant d'améliorer le cadre de travail quotidien des entreprises et de leurs salariés.

Ces missions concernent des domaines aussi divers que les travaux de voirie, l'entretien des espaces verts, le salage, le nettoyage, l'éclairage public, la signalétique ou encore la vidéosurveillance.

▶ Une politique d'aménagement et d'équipement de parcs d'activité sur l'ensemble du territoire

L'espace économique de l'Ostrevant

Sur cette zone qui intègre les parcs d'activité Jean-Monnet et Hordain-Hainaut, des interventions potentielles ont été identifiées afin d'améliorer les infrastructures et d'y renforcer l'attractivité. Après un travail sur les études de sécurité du pont surplombant l'A2, les travaux de sécurisation de celui-ci débiteront en septembre 2016.



L'étude du raccordement à l'échangeur d'Iwuy sera lancée en 2016 afin de renforcer l'attractivité du secteur et de répondre au mieux aux attentes des futurs industriels et logisticiens.

Le Denaisis

À Denain, le **Parc d'activité des Pierres Blanches** est un projet phare de requalification de l'une des plus importantes friches industrielles de la région.



La première tranche du complexe d'amorçage est sortie de terre par le biais d'une concession d'aménagement. Elle correspond à la viabilisation de 24 000 m² à l'entrée de la rue Louis-Petit, principale façade du site. En 2015, l'hôtel d'entreprises et les terrains viabilisés ont été en grande partie commercialisés.

À l'échelle de la globalité de la friche, le dossier de création de ZAC a été approuvé début juillet 2013 et le dossier de réalisation en octobre de la même année. En 2014, l'ensemble des dernières étapes administratives et réglementaires de la ZAC a été réalisé, ainsi que l'élaboration du dossier de loi sur l'eau, l'enquête publique sur le dossier loi Barnier et la déclaration de projet en compatibilité des PLU de Denain, Louches et Douchy-les-Mines.

La consultation de maîtrise d'œuvre a abouti en 2015 à des appels d'offres travaux qui seront attribués en mai 2016. Le démarrage des travaux devrait s'effectuer à l'été 2016 pour une durée de quatre ans, avec la possibilité de desserte d'un réseau de chaleur.

L'espace économique du **Faubourg Duchateau** a fait l'objet d'un travail conjoint entre les équipes de la ville de Denain et celles de La Porte du Hainaut, en lien notamment avec le dossier ANRU. Une consultation de promoteurs a débouché en 2014 sur la désignation d'une équipe : Concept Ty. Le terrain a été purgé et le permis de construire obtenu en 2015. La commercialisation a démarré la même année et se poursuivra en 2016.

Sur Escaudain, la réalisation du **parc d'activité des Six Marianne** a été confiée à la SEM Ville Renouvelée (Tourcoing). Plusieurs bâtiments privés ont été achevés ou engagés en 2015. Cette année, un lot a été redécoupé afin de permettre aux TPE de pouvoir également s'y implanter avec des parcelles allant de 500 à 1 000 m². Pour ce faire, un nouveau permis d'aménager a été déposé et obtenu en 2015. Les travaux de finition de la voirie seront achevés en 2016.

L'ensemble des cellules locatives d'initiative publique ou privée est occupé.

La Naville à Louches (friche minière) a fait l'objet d'investigations d'investisseurs privés pour l'implantation d'un



parc photovoltaïque, avec l'obtention d'autorisations réglementaires.

La **zone du Château d'Eau** à Douchy-les-Mines comprend 20 hectares classés en ZFU. Il reste encore trois parcelles à acquérir. Des études de connexion avec le réseau de chaleur du SIAVED ont été menées.

Concernant le **Parc de l'Écaillon** à Thiant, 2015 a permis la réalisation complète des études et le lancement des appels d'offres. La première tranche des travaux de viabilisation sera achevée en juin 2016 et les premiers permis de construire pourront être déposés à l'été 2016.



Le Centre Agglomération

Sur les **Parcs d'activité de l'Aérodrome**, à Hérin, en termes de commercialisation, il ne reste que quelques parcelles disponibles. En termes de gestion, une étude a été lancée en 2015 pour réfléchir sur la requalification de ce parc. En conséquence, des travaux de signalétique devront être engagés en 2016 et des travaux lourds en 2017 en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole.

Concernant la requalification du **Parc**

Saint-Léger à Trith (secteur LME – Valdunes – Manugesteam), après d'importants travaux de confortement (VRD et espaces verts), plusieurs projets d'implantation sont à l'étude.

L'Amandinois

À Saint-Amand-les-Eaux, la priorité a été portée sur le programme de requalification globale de la **zone du Marillon** et sur le **Village d'artisans** du Saubois.



La création d'une nouvelle offre à vocation économique sur le secteur du Marillon, d'environ 10 hectares, constitue un des projets phares du nouveau mandat.

La requalification de ce secteur passe par la démolition de bâtiments existants, l'aménagement d'un parc PME/PMI ainsi que la création de nouvelles routes et d'aménagements publics. Une première phase opérationnelle, à l'est de la zone du Marillon, a été réalisée en 2015 avec une nouvelle voirie permettant de desservir la seconde plate-forme de stationnement du SITURV. Le lancement d'une ZAC est à l'étude sur l'ensemble du site. Une procédure réglementaire sera ainsi engagée en 2016.

Par concession notifiée en février 2010, La Porte du Hainaut a confié à la SEM Ville Renouvelée l'aménagement du Village d'Artisans du Saubois. Pour rappel, le site s'étend sur 7 hectares environ, sur la friche industrielle Bonna Sabla à Saint-Amand-les-Eaux.

Une large campagne de prospection a été engagée en 2015 auprès des artisans de l'Amandinois, et a permis la détection de plusieurs projets.

Pour répondre aux demandes, les équipes de La Porte du Hainaut ont travaillé en vue de la sortie d'un hôtel d'artisans.

Concernant le **Parc des Bruilles à Escout-pont**, en parallèle du projet multimodal, une zone PME/PMI sera aménagée sur 140 000 m² par le biais d'une concession d'aménagement signée avec la SEM des Ardennes. L'aménagement de lots libres de dimensions adaptables aux différentes demandes sera possible. Une opération qui se distingue par sa grande qualité paysagère a aussi été réalisée en 2015.

Le premier bâtiment locatif, les ateliers du parc de l'Escaut, a été quant à lui entièrement commercialisé en 2015.

Toujours sur les Bruilles, les 14 hectares de terrains situés à proximité de l'entreprise GDE et de son quai privé doivent être aménagés, sous réserve des résultats des études environnementales, de redéfinition du périmètre, des coûts de travaux à affiner et du dépôt d'un permis d'aménager. Cet aménagement aura pour conséquence la disparition d'une zone humide identifiée lors des études préalables. En 2015, à la lumière des contraintes environnementales, une zone de compensation de 6 ha a été définie.

Cette opération représente un potentiel d'offre foncière qui pourrait être dédiée à l'implantation d'entrepôts logistiques à haute qualité environnementale.

Sur **Raimes, le Parc d'activité du Plouich** est concerné par un programme de réappropriation et de requalification des espaces communs.

La majeure partie des travaux a été réalisée sur 2013 et 2014. Pour autant, une seconde étape de requalification a été mise à l'étude dès 2015.

► Une politique ambitieuse de déploiement d'immobilier d'entreprises

Les hôtels d'entreprises neufs ont des taux de commercialisation qui avoisinent les 100 %. Ces produits permettent l'accueil de PME-PMI sur le territoire, puis des développements futurs sur les parcs de La Porte du Hainaut.

Cela doit inciter la Communauté d'agglomération à poursuivre cette dynamique. C'est pourquoi La Porte du Hainaut a travaillé en 2015 sur un programme

ambitieux de nouveaux villages locatifs. Huit projets (publics ou privés) ont été identifiés et pourraient être lancés en deux phases.

La Porte du Hainaut a également suivi les travaux de la Société Publique Locale Ruches d'entreprises, dont elle est actionnaire.

► LE DÉVELOPPEMENT

Le deuxième volet de l'action économique de La Porte du Hainaut concerne le développement au sens opérationnel du terme, décliné en différents objectifs.

► Assurer une promotion et une animation économique actives du territoire

Pour réaliser cet objectif, La Porte du Hainaut s'appuie en premier lieu sur l'agence Porte du Hainaut Développement, dont elle a initié la création. Cette structure associative compte à ce jour 122 adhérents. À travers cet outil, l'intérêt pour La Porte du Hainaut est bien évidemment de concerter son action avec le tissu économique local. L'agence a par ailleurs assuré la promotion des parcs d'activité et des entreprises ainsi que la prospection et l'accueil d'investisseurs.

Porte du Hainaut Développement a concentré son action du premier semestre sur l'organisation du Salon Made In Hainaut 2015.

En effet, Porte du Hainaut Développement a organisé avec le soutien de la Communauté d'agglomération, la deuxième édition du Salon Made In Hainaut les 28 et 29 mai 2015.



Un salon dédié aux professionnels afin qu'ils présentent leurs savoir-faire et qu'ils aient une meilleure connaissance de ce que peuvent proposer les entreprises du territoire.

Cette édition a rencontré un franc succès. Made In Hainaut a rassemblé 228 sociétés exposantes et près de 4 000 visiteurs sur deux jours. Le salon compte désormais parmi les plus importants salons professionnels régionaux.

En 2015, il a été décidé que l'édition 2017 apporterait quelques nouveautés. Parmi celles-ci, une nocturne le jeudi soir jusqu'à 20 h, un espace de restaura-

tion à proximité ou au cœur du salon, un pavillon d'exposition unique d'au moins 3 000 m², regroupant les stands, une agora pour les ateliers...

Par ailleurs, l'agence Porte du Hainaut Développement a poursuivi ses animations économiques bien identifiées sur le territoire :

- la découverte du salon Batibouw ;
- un petit-déjeuner thématique à destination des futurs exposants Made In Hainaut pour optimiser leur participation au salon aussi bien en amont qu'en aval. L'agence a par ailleurs assuré la promotion des parcs d'activité et des entreprises :
- par l'élaboration d'un plan de communication (ex : réalisation de flyers A5 de présentation des zones d'activité, pose de panneaux sur les parcs d'activité et animation du site Internet de l'agence) ;
- par la participation à plusieurs salons ;
- par des démarches collectives avec les entreprises locales.

► Favoriser les implantations et développements d'entreprises et assurer la commercialisation des parcs d'activité et produits immobiliers

Les équipes du Pôle développement économique, en lien avec leurs partenaires, se mobilisent pour accueillir et accompagner les entreprises locales et investisseurs extérieurs dans leurs projets.

Outre le travail de présentation de sites, de montage de dossiers et d'organisation de tours de table partenariaux et financiers, La Porte du Hainaut peut s'appuyer sur la politique d'aide à l'investissement immobilier mais aussi à l'investissement productif dont elle s'est dotée.

Pour rappel, ces aides incitatives sont attribuées en contrepartie de créations d'emplois sur trois ans, après audition des investisseurs par la commission économique, et sous contrôle de la commission de suivi des aides.

En 2015, les politiques d'aides ont fait l'objet d'un travail d'étude, en vue d'une nouvelle délibération cadre en 2016, pour tenir compte de l'évolution des dossiers traités par les équipes mais aussi des changements induits par la loi NOTRe.

La participation de La Porte du Hainaut au dispositif ALIZE* permet également d'élargir la palette d'interventions auprès des entreprises.

On peut noter le rôle important que joue la base immobilière sur la concrétisation de projets d'implantation ou de relocalisation. Elle est gérée par Porte du Hainaut Développement et concerne à la fois les programmes neufs et les produits de seconde main.

Avec près d'une cinquantaine de projets d'entreprise à accompagner par an et

*Dispositif créé par la CCI, relayé par La Porte du Hainaut, qui met à disposition des PME/PMI les compétences des cadres et techniciens de grandes entreprises



près de 200 nouveaux contacts d'entreprises traités (hors TPE), l'activité d'accompagnement reste soutenue.

En 2015, plusieurs bâtiments ont été achevés sur nos parcs d'activité.

Sur le Parc des Six Marianne à Escaudain. La société PIB a édifié une structure de 1 630 m² sur un terrain de 3 850 m² avec 12 créations d'emplois. La société SPHERETECH a, quant à elle, intégré un nouveau bâtiment de 1 300 m².

Sur le parc de l'Écaillon à Thiant. L'entreprise REVILIS a bâti, sur un terrain de 5 000 m², 500 m² d'ateliers et 500 m² de bureaux. La société API a, quant à elle, fait une extension de 1 200 m² d'atelier.

La société BECK & POLLITZER a réalisé une extension de 225 m² d'ateliers sur le **Parc d'activité de Saint-Amand-Les-Eaux.**

Plusieurs chantiers ont été lancés :

Sur le **Parc d'activité Jean-Monnet à Lieu-Saint-Amand**, l'entreprise EUROSTYLE a lancé son chantier de 12 000 m².

Sur **Thiant**, l'entreprise RG COUVERTURE a engagé la construction d'un bâtiment de 800 m² sur une surface totale de terrain de 3 000 m².

Sur le parc de l'Aérodrome, l'entreprise SAHUT CONREUR, sur la commune de La Sentinelle, a construit 7 000 m² sur 2,4 hectares et le groupe BILS DEROO a créé son centre technique pour poids lourds sur 17 000 m².

Sur le parc de Sars-et-Rosières, le groupe HEPHAIS a construit un bâtiment de 3 400 m² sur 16 000 m² de terrain.

Différents projets d'implantation et de développement ont été obtenus en 2015 et seront concrétisés en 2016 :

On peut citer la société HAMZA à Hordain, la société PLICHON à Haspres, la société LUMIFORM à Escaudain, les transports

JOIGNEAUX à Hérin, les sociétés MONTISOL, DUSART et BRASSERIE DES SOURCES à Saint-Amand-les-Eaux ou encore, les sociétés LIFTEC et SIGMA sur le parc d'activité de Sars-et-Rosières. Notons qu'en fin 2015, plusieurs options ont été prises par des entreprises, en particulier sur le parc PME-PMI des Pierres Blanches à Denain et sur le parc d'activité de l'Écaillon à Thiant.

En 2015, des décisions d'implantation et de développement ont été obtenues grâce à l'immobilier d'entreprises.

18 implantations dont 10 locations neuves, 3 locations de seconde-main, 5 acquisitions de seconde main et 7 créations.

Parmi les locations neuves, on peut souligner l'arrivée, au sein des opérations initiées par La Porte du Hainaut ou commercialisées avec son appui, de cinq nouvelles sociétés à Denain et de six à Escaudain.

► **Soutenir les investissements des TPE (Très Petites Entreprises)**

En complément des aides, qui sont conditionnées par des seuils importants de créations d'emplois et d'investisse-

ment, La Porte du Hainaut a défini une politique, unique dans la région, d'aide et de soutien aux TPE (moins de 20 salariés).

Adoptée en mars 2009 et gérée par un comité d'instruction partenarial, elle a permis depuis son démarrage de soutenir près de 200 projets sur le territoire. Fin 2015, le bilan global de ce dispositif peut se présenter sous la forme du tableau 1 ci-dessous.

► L'AIDE TPE EN 2015

► **23** dossiers

► **66** emplois créés ou pérennisés

► **2 208 398** euros de subventions accordés

Un cabinet a été missionné fin 2014 pour réaliser une étude d'évaluation du dispositif TPE afin d'en faire un bilan et d'en mesurer l'efficacité. Un rapport a été rendu en 2015 et a permis de dégager des pistes d'amélioration et d'évolution du dispositif au regard des réalités économiques.

Le dispositif d'appui aux structures d'aides à la création d'entreprises a, quant à lui, permis un accompagnement renforcé (technique et financier) sur une trentaine de dossiers par an via les structures partenaires que sont La Boutique de Gestion Espace Hainaut, l'ADIE*, Val Initiatives, SOS Germinal Insertion, Alternatives et Hainaut Entreprendre.

TABLEAU 1 : SOUTIEN DES INVESTISSEMENTS AUX TPE

Nb de dossiers	193	
Nb d'emplois concernés	558	
Investissement matériel	7 539 749,95 €	11 418 205 €
Investissement immobilier	3 878 455,05 €	
Subvention Matériel	909 776,72 €	1 140 822,80 €
Subvention Immo	231 046,08 €	
Montant moyen d'intervention	5 911 €	
Montant moyen à l'emploi	2 044,49 €	
Taux moyen d'intervention	10 %	

*Association reconnue d'utilité publique qui aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire à créer leur entreprise grâce au microcrédit

► Renforcer les dynamiques et initiatives en matière de commerce et d'artisanat

La participation à l'animation commerciale d'arrondissement (groupement des Unions Commerciales Grand Hainaut) a été renouvelée. En 2015, l'évènement s'est tenu du 16 au 31 mai sur le thème : "Destination vacances". Cette opération a pour but de participer à la promotion des commerçants-artisans de proximité du territoire, d'augmenter le flux commercial et de remercier les clients fidèles en leur offrant de nombreux cadeaux.

La Porte du Hainaut souhaite amplifier son action en matière de soutien au commerce local.

Après une étude menée avec l'appui financier du Conseil régional dans le cadre d'une Assistance à Maîtrise d'ouvrage PLDE et au regard de la nouvelle compétence attribuée aux EPCI quant à la mise en œuvre d'une politique de soutien en faveur du commerce local et des activités commerciales d'intérêt communautaire, La Porte du Hainaut a travaillé à la définition d'un programme d'actions et la création d'un service commerce. Un groupe de travail partenarial "commerce" a aussi été initié.

► L'EMPLOI

► L'insertion par le travail

La Porte du Hainaut s'inscrit dans la lutte contre le chômage à travers son service emploi rattaché au pôle Service à la Population et plus particulièrement grâce à son dispositif d'accompagnement des demandeurs d'emploi : le PLIE.

Ce dispositif, créé en 2004, cofinancé par La Porte du Hainaut en partenariat avec le Fonds Social Européen et la Région, propose aux demandeurs d'emploi (jeunes en recherche d'emploi depuis 6 mois, demandeurs d'emploi de longue durée ou allocataires du RSA) un accompagnement individualisé pour les relancer dans la vie active. L'équipe du PLIE est présente dans les différentes étapes permettant de (ré)acquérir des compétences professionnelles (formation, contrat aidé, emploi...) en lien avec les besoins du territoire, ceci malgré un contexte économique de plus en plus difficile. L'ensemble des actions menées contribue à favoriser l'emploi sur le territoire et à faciliter l'insertion professionnelle des personnes accompagnées.

Les demandeurs d'emploi

[Panier Stat'MDE (novembre 2015)]

Le nombre de demandeurs d'emploi sur le territoire de La Porte du Hainaut ne cesse de croître pour atteindre 16 600 au 30 novembre 2015, en augmentation de



6,6 % par rapport à l'année précédente. Les jeunes représentent 19,4 % du fichier (en hausse de 4,3 % par rapport à 2014) soit 3 224 demandeurs d'emploi. Les 25 à 49 ans représentent plus de la moitié des demandeurs d'emploi avec 60,6 % du fichier, soit une hausse de 5,6 % par rapport à l'année dernière. Ce sont les 50 ans et plus, avec 3 311 personnes, qui augmentent le plus (+ 12,1 %). Ils représentent 19,9 % des demandeurs d'emploi.

Fait marquant

La plus forte hausse concerne le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (+ 10,5 %, 3 336 personnes). Le nombre de demandeurs d'emploi de très longue durée (plus de deux ans de chômage) augmente également de 4,2 %, soit 4 886 personnes concernées. Ces deux catégories représentent presque 50 % du nombre de demandeurs d'emploi sur La Porte du Hainaut.

Le taux de chômage du Valenciennois s'élève à 15,2 % au 2^e trimestre 2015, en hausse de 0,2 point sur un an. Le taux de chômage régional s'élève quant à lui à 12,8 %, celui de la France à 10 %.

Les offres d'emploi collectées par Pôle Emploi [source "Repères" décembre 2015]

Les offres d'emploi collectées par Pôle Emploi en région Nord - Pas de Calais ont augmenté de 4,8 % sur un an avec une augmentation des offres d'emploi durables (plus de 6 mois) de 12,7 %. Les offres d'emplois temporaires (entre 1 et 6 mois) et les offres d'emploi occasionnel (moins d'1 mois) diminuent (respectivement - 0,2 % et - 12,1 %). 137 002 offres d'emploi ont été collectées, sur un an, au niveau régional par Pôle Emploi pour 397 700 demandeurs d'emploi (dont 270 500 de catégorie A) à fin octobre 2015.

C'est dans ce contexte que s'inscrivent les actions et les résultats du PLIE 2015.

► Les formations

Les étapes "formation" constituent des étapes-clé dans les parcours des participants PLIE. Les formations et leur prise en charge par les dispositifs de droit commun, notamment le Programme Régional de Formation, les actions conventionnées Pôle Emploi et/ou par le PLIE (financements européens et La Porte du Hainaut) participent à la montée en qualification des demandeurs d'emploi et constituent l'un des principaux motifs d'intégration dans le dispositif. Il s'agit d'une étape privilégiée dans le parcours des participants pour leur remise à niveau ou leur (ré)acquisition de compétences professionnelles. En 2015, 300 personnes ont réalisé une formation. L'essentiel des formations suivies concerne des métiers porteurs sur le territoire. Elles sont très diversifiées et répondent aux besoins individuels des personnes suivies (ex. : métiers de bouche, agents de sécurité, métiers du sanitaire et du social, transport et logistique, industrie, soudure, bâtiment...).

► L'insertion par l'activité économique

Elle constitue un autre levier pour la (ré) acquisition de compétences professionnelles. Elle permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité sociale et financière, niveau de qualification et employabilité faibles) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion professionnelle. Elle se traduit en général par une mise en situation professionnelle grâce à la signature d'un contrat aidé de type CUI CAE / CDDI. Le rôle du PLIE consiste à veiller à ce que le salarié profite de cette étape pour reconstruire son employabilité, formaliser les compétences qu'il a acquises sur



son poste, lever ses freins à l'emploi, faire le point sur ses démarches de recherche d'emploi mais aussi élaborer un plan de formation, si nécessaire, adapté à son profil, à son parcours et à son projet professionnel. 48 personnes ont été accompagnées par le PLIE sur ce type d'étape.

► La clause d'insertion

Depuis juillet 2009, la promotion, le développement, le suivi et la mise en œuvre de la clause d'insertion ont été portés par PHE – Porte du Hainaut Emploi – Maison de l'Emploi de La Porte du Hainaut. Dans le cadre de la fusion de PHE avec la Maison de l'Emploi de Valenciennes Métropole devenue, à compter du 1^{er} janvier 2015, la Maison de l'Emploi du Valenciennois, les Communautés d'agglomération ont repris en leur sein la gestion de la clause d'insertion.

Le PLIE continue à faciliter l'accès des publics en difficulté d'insertion sur les clauses et à développer le partenariat avec les SIAE quant à la mise en œuvre des parcours et/ou des sorties positives aux participants PLIE formés aux métiers faisant l'objet de lots concernés par la clause.

Les métiers recherchés par les entreprises nécessitent des qualifications, que ce soit dans les métiers du bâtiment, des espaces verts et de l'entretien des locaux. 74 participants PLIE ont travaillé grâce à cette clause, pour un nombre total de 41 129 heures travaillées, ce qui a fortement contribué à la construction de leurs parcours professionnels. Malgré la crise économique et son impact sur les investissements (en baisse), la clause d'insertion constitue toujours un véritable levier à l'emploi pour les participants PLIE comme en témoignent les résultats de 2015. 42 personnes ont retrouvé un emploi durable (contrat minimum de 6 mois) et ont donc quitté le dispositif PLIE.

► L'accompagnement des participants PLIE à la création d'entreprise

En 2015, l'attention particulière apportée aux participants PLIE dans leur démarche de création d'entreprise et/ou d'activité a été poursuivie. Cette action a été menée en lien avec les structures du Programme Régional de Création et de Transmission d'Entreprise et le pôle Développement économique de La Porte du Hainaut dans le cadre de l'aide aux TPE. C'est ainsi que 13 participants PLIE ont été accompagnés et 5 d'entre eux ont créé leur entreprise dans des métiers très diversifiés tels que la restauration rapide, l'installation/maintenance chauffage, les travaux de construction spécialisés et le commerce (vente et dépannage de cycles, coiffure).

► Les actions en direction des entreprises pour favoriser l'insertion des participants PLIE sur un emploi durable

Les partenariats développés en 2014 se sont poursuivis et amplifiés sur 2015, avec :

- le pôle Développement économique de La Porte du Hainaut pour suivre les projets d'implantation ou d'extension d'entreprises sur le territoire et Porte du Hainaut Développement
- les entreprises de travail temporaire...

... mais aussi et surtout en approche directe avec des entreprises locales de toute taille et de tout secteur d'activité : Sevelnord, Cyno Flandres Formation, La Porte du Hainaut, Blas, Héphaïs, Valétiq, SN CDL, Révilis, Dommery Désamiantage, Siam, Weap, Leseultre, Sce Maintenance Électricité Tuyauterie, Ips Packaging, Janus Intérim, Sarl Coxo, Générale d'Optique...

CHIFFRES CLÉS

► **767** personnes accompagnées par le PLIE dont 250 nouvelles intégrations

► **274** contrats de travail réalisés en entreprise dont 131 sorties positives dans l'emploi (CDI, CDD de plus de 6 mois, missions intérimaires > à 6 mois, créations d'entreprise)

Les parcours réalisés (une personne peut avoir effectué plusieurs parcours) :

► **378** formations dont 100 formations diplômantes

► **54** contrats aidés de type CUI CAE – CDDI

► **74** parcours sur des heures clause



LA POLITIQUE DE LA VILLE

► ÉLABORATION DU NOUVEAU CONTRAT DE VILLE

La Loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a mis fin au contrat urbain de cohésion sociale et a créé un nouvel instrument pour la mise en œuvre de la cohésion sociale : le Contrat de ville.

Le premier semestre de l'année 2015 a donc été consacré à l'élaboration de ce contrat dans le respect des nécessaires étapes méthodologiques :

- le diagnostic partagé des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville ;
- la définition des axes prioritaires d'intervention ;
- le recueil des engagements des futurs signataires ;
- la définition de la stratégie urbaine et sociale de La Porte du Hainaut ;
- la formalisation du contrat.

La réalisation de ce document stratégique et opérationnel a fortement mobilisé les agents du service et les élus de la commission communautaire. Le Contrat de ville a été signé le 26 juin 2015 par l'État, la Région Nord – Pas de Calais, le Département du Nord, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'Agence Régionale de Santé, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la CAF du Nord, Pôle Emploi, la SA du Hainaut, SIA Habitat, Maisons & Cités ainsi que Partenord Habitat.

Par avenant ont signé également le Recteur de l'Académie, les quatorze communes concernées, Val Hainaut Habitat, Habitat du Nord, Habitat 62-59 Picardie et la Société Régionale des Cités Jardins.

► LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE SUR LE TERRITOIRE DE LA PORTE DU HAINAUT

► L'appel à projets 2015

La Porte du Hainaut a lancé son appel à projets en fin d'année 2014. Les dossiers projets reçus en date du 12 décembre 2014 ont été co-instruits par les services de la Communauté d'agglomération, de l'État,



de la Région, du Département, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, de la Caisse d'Allocations Familiales, et de l'Agence Régionale de Santé, au mois de janvier 2015, pour une validation finale par le comité de pilotage le 6 mars 2015.

► Les dispositifs

Cet appel à projets est commun à plusieurs dispositifs et mobilise plusieurs enveloppes :

- l'enveloppe contractualisée de l'État qui finance les actions en quartier prioritaire à parité avec les communes ou la Communauté d'agglomération. Cette enveloppe intègre également le dispositif de réussite éducative, le dispositif ville vie vacances, l'atelier santé ville et le contrat local d'accompagnement à la scolarité ;
- les crédits régionaux (Fonds de participation des habitants, Nos Quartiers d'Été, Gestion Urbaine de proximité et fonds d'initiatives des territoires et de leurs acteurs) ;
- les crédits du fonds interministériel de prévention de la délinquance.

► La programmation 2015

Cette programmation a permis de mettre en œuvre 108 actions à l'échelon communal, 34 actions à l'échelon communautaire, et 43 actions (cofinancées avec la Communauté d'Agglomération Valenciennes-Métropole) à l'échelon de l'arrondissement.

76 porteurs de projets dont 61 associations du territoire ont donc bénéficié du concours des crédits "cohésion sociale" et de l'accompagnement de l'ingénierie du territoire.

Les crédits de la Politique de la Ville ont été mobilisés sur des actions favorisant l'insertion sociale et professionnelle, la réussite éducative, la prévention de la délinquance, la santé des publics éloignés des parcours de soins, la citoyenneté, la lutte contre les discriminations, la participation des habitants, la rénovation urbaine.

La Porte du Hainaut a cofinancé 11 ateliers chantiers d'insertion sur son territoire et participé à l'insertion professionnelle de 195 salariés. En matière de parcours vers l'emploi, les financements de la Politique de la Ville ont permis la structuration d'une réponse sociale cohérente mobilisable dans le cadre des parcours socio-professionnels des personnes les plus éloignées de l'emploi. En matière de réussite éducative, La Porte du Hainaut a construit une méthodologie commune et amorcé la mutualisation de services spécifiques : soutien à la fonction parentale et accompagnement dans le domaine de la santé des enfants de 2 à 16 ans connaissant des difficultés éducatives.

Le montant de la participation de la Communauté d'agglomération s'est élevé à 814 692 € décomposés comme suit :

- 368 686 € pour les actions à l'échelle communautaire cofinancées par l'État,
- 396 296 € pour les actions à l'échelle de l'arrondissement cofinancées par l'État et la CAVM,
- 49 710 € pour les actions à l'échelle de l'arrondissement cofinancées par la CAVM et le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).



Cette programmation, qualifiée de transitoire, a été validée par le comité de pilotage du 6 mars 2015, alors même que le contrat de ville n'était pas encore finalisé. Aussi pour permettre les ajustements nécessaires, La Porte du Hainaut a lancé en juillet 2015 un appel à projets complémentaire. Celui-ci a permis d'accompagner et de financer 12 nouvelles actions destinées à accompagner des associations de quartiers en veille active pour un montant de subventions aux porteurs de projets de 91 907 €. L'appel à projets complémentaire a également soutenu les dispositifs de réussite éducative d'Haveluy, de La Sentinelle et de Lourches par un concours financier auprès des CCAS d'un montant de 45 608 €.

Afin de laisser suffisamment de temps aux porteurs de projets, le nouvel appel à projets pour 2016 a été lancé le 15 septembre. Le service Politique de la Ville a mis à profit ce temps de préparation des futures actions pour mobiliser les partenaires et les porteurs de projets dans le cadre de groupes d'appui thématique. Le but de ces rencontres était de garantir un équilibre et une cohérence des futures programmations sur le territoire. Un programme de qualification des acteurs locaux a été également élaboré. L'équipe, avec l'appui de la Région, a accompagné les communes pour la mise en place des conseils citoyens.

Un travail important a été mené en matière de réussite éducative pour bâtir une méthodologie d'intervention commune au sein des Dispositifs de Réussite Éducative (DRE) du territoire.

► La maîtrise d'œuvre urbaine et sociale

Le Contrat de Ville est piloté par la Communauté d'agglomération. La compétence "Politique de la Ville", exercée par La Porte du Hainaut, est renforcée par la loi.

Le pilotage intercommunal est le garant de la cohérence et de l'équilibre des programmations.

Il permet :

- d'évaluer cette politique publique de façon distanciée ;
- d'agir sur des champs inexplorés de la Politique de la Ville en orientant les appels à projets,
- de maintenir une articulation indispensable avec les politiques communautaires, notamment l'équilibre social de l'habitat, l'emploi, l'insertion, le développement économique ;
- de repérer les actions et dispositifs mutualisables, de faciliter le transfert d'expériences, la mise en commun de moyens ;
- de participer à la qualification de l'action publique en promouvant "les logiques de parcours" comme méthodologie d'intervention privilégiée auprès des publics ciblés ;
- de favoriser de nouveaux modes de coopération entre les partenaires de la Politique de la Ville.

Ainsi, l'ambition partagée dans le Contrat de ville est d'initier et de mettre en œuvre un réel changement pour davantage de cohérence, d'efficacité et de pertinence de cette politique publique.

Pour se conformer aux dispositions de la loi, La Porte du Hainaut a opéré en date du 1^{er} octobre 2015 le transfert de quatre agents, chefs de projets communaux, qui sont désormais intégrés dans les effectifs communautaires et a pourvu au 1^{er} octobre et au 1^{er} novembre 2015, trois postes vacants.

La Communauté d'agglomération a pris en charge, pour un concours financier de 146 157 €, les dépenses (rémunérations et charges) des quatre agents transférés, engagées par les communes de Denain, Douchy-les-Mines, Lourches et Raismes, pour la période du 1^{er} janvier 2015 à la date de leur transfert effectif au sein des services de l'EPCI.

L'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale se compose donc :

- de 7 agents exerçant leurs missions dans les communes, y compris celles qui comptent un territoire de veille, au plus près des habitants et des acteurs locaux ;
- d'une équipe au sein de la Communauté d'agglomération dédiée à l'animation transversale du contrat de ville.

La Porte du Hainaut ayant adhéré au Groupement d'Intérêt Public "Institut Régional de la Ville", l'équipe d'ingénierie bénéficie des actions de ce centre de ressources et principalement de cycles de formation ciblés.

► La mobilisation des fonds européens

La Région, autorité de gestion des fonds européens (FEDER) a pré-fléché 5 millions d'euros pour accompagner le territoire (Quartiers prioritaires et quartiers de veille active) dans ses projets de développement économique, numérique et urbain. Le service a déposé le 15 septembre 2015, un dossier de candidature pour pouvoir mobiliser ces crédits dans le cadre d'un dispositif nommé "Investissement Territorial Intégré". Cette candidature a été validée. Enfin, de façon transversale avec les autres services de La Porte du Hainaut, le plan d'action triennal est en cours d'élaboration.

► La participation transversale au projet de rénovation urbaine

En articulation étroite avec le service aménagement et les communes de Denain et de Lourches, le service Politique de la Ville a collaboré à la définition du Projet de Rénovation Urbaine des quartiers Denain-Centre et Lourches-Gambetta.



▶ **III. UN OBJECTIF**
AMÉLIORER LE
CADRE DE VIE

▶ UN TOIT POUR TOUS

Contribuer à offrir à chacun des conditions de vie décentes, tel est l'objectif de La Porte du Hainaut. Pour cela, elle agit directement ou par délégation de compétences, sur différents axes.



▶ Programme Local de l'Habitat 2009-2014

L'année 2015 marque le lancement de la réécriture du Programme Local de l'Habitat. La Porte du Hainaut porte toujours l'ambition de développer l'accès de chacun à un logement adapté à ses besoins en créant les conditions d'un parcours résidentiel. Dans un environnement qui évolue sans cesse, la priorité est donnée au renouvellement urbain, à l'amélioration de la qualité des logements et du cadre de vie, au rééquilibrage de l'offre de logements à l'échelle du territoire, à l'éradication de l'habitat indigne et à la prévention de phénomènes de relégation sociale.

Sur le volet transversal de la lutte contre le réchauffement climatique et contre la précarité énergétique, La Porte du Hainaut a signé une convention de partenariat relative à la réhabilitation énergétique et environnementale du parc de logements sur le territoire avec le Conseil régional, pour les années 2013-2016. Cette convention marque l'engagement des partenaires dans l'accompagnement d'un important programme de réhabilitation sous toutes ses formes au bénéfice des ménages ; c'est également une opportunité pour le secteur du bâtiment.

▶ Construction et accession sociale à la propriété

En 2015, La Porte du Hainaut a financé 263 logements locatifs sociaux avec un engagement sur ses fonds propres de 0,5 M € et 0,3 M € de fonds d'État dans le cadre de la délégation de compétence d'attribution des aides à la pierre. En 2015, les bailleurs sociaux ont mis en chantier quelque 219 logements financés les années précédentes et en ont livré 131. Depuis 2007, le dispositif d'aides communautaires en faveur de l'accession sociale à la propriété permet d'accompagner les ménages primo-accédants du territoire. En 2014, le dispositif existant a été

modifié pour permettre aux futurs acquéreurs de logements anciens de bénéficier également d'une subvention communautaire. Ainsi, en plus des logements neufs (acquis en VEFA, en PSLA ou constructions en lot libre), les logements anciens sont éligibles au dispositif communautaire d'aide et, selon la classe énergétique du logement, la subvention de La Porte du Hainaut peut soit compléter l'apport personnel des ménages pour l'acquisition (logements dont la consommation énergétique est maîtrisée), soit aider les ménages à améliorer la qualité énergétique de leur logement (logements avec la réalisation de travaux à visée énergétique). En 2015, 91 ménages ont été accompagnés par la Communauté d'agglomération pour un montant total de 416 000 €.

▶ Revalorisation du parc de logements

Pour le parc locatif social et minier, la Communauté d'agglomération a accompagné financièrement en 2015, trois opérations de réhabilitation concernant au total 255 logements, appartenant à la SA du Hainaut et au parc minier de SIA Habitat. Ces bailleurs ont contribué sur leurs fonds propres à hauteur de 3,3 M € en faveur de l'amélioration de la qualité énergétique de ces logements, conciliant réduction des charges et amélioration du confort des locataires.

Par ailleurs le soutien financier au projet ANRU1 "Faubourg Duchateau" à Denain est arrivé à son terme. L'année 2015 marque cependant l'annonce des quartiers reconnus d'intérêt national au titre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (Denain centre) et l'élaboration d'une stratégie de renouvellement urbain à l'échelle de l'agglomération en lien avec le nouveau Contrat de ville.

Concernant plus particulièrement le parc privé et l'éradication de l'habitat privé indigne, l'enveloppe ANAH déléguée à La Porte du Hainaut, destinée à financer les travaux d'amélioration des logements de propriétaires privés, s'élevait en 2015 à 1 068 000 €. Cette enveloppe a permis la réhabilitation de 26 logements au titre des travaux d'adaptation aux handicaps ou à la perte d'autonomie pour un montant de 100 000 € de subvention ANAH.

Suite à la signature fin 2013 d'une convention de partenariat avec l'État, l'ANAH et la Région, l'année 2015 a été consacrée à la poursuite du programme opérationnel d'Intérêt Général Rénovation Durable de l'Habitat (PIG). Celui-ci permet d'accompagner administrativement, techniquement et financièrement les ménages aux ressources modestes dans la réalisation de travaux à visée énergétique. Dans le cadre de ce programme, ce sont 82 logements qui ont été financés dont une dizaine au titre de l'habitat indigne pour un engagement financier de plus de 180 000 € de La Porte du Hainaut et 968 000 € de l'ANAH.

▶ Mise en œuvre du droit au logement pour tous

En 2015, La Porte du Hainaut a financé le fonctionnement de 68 places d'hébergement d'urgence en diffus pour 125 600 € aux associations AFEJI, La Pose et Prim'toit. Afin de répondre aux besoins d'accueil temporaire des gens du voyage sur le territoire, La Porte du Hainaut assure la gestion de trois aires d'accueil à Denain, Escaudain et Trith-Saint-Léger, soit plus de 72 places.

▶ Impacts sur l'économie et l'emploi

Toutes ces actions portées dans le domaine de l'habitat constituent des leviers conséquents pour le développement économique et l'emploi au niveau local. Dans le cadre de la politique du logement social, l'ensemble des projets autorisés en 2015 représente un montant total d'investissement des bailleurs sociaux de 49 M €.

Un partenariat étroit avec sept bailleurs sociaux pour développer les clauses d'insertion ainsi que la mobilisation de 45 entreprises du Nord dont 24 entreprises locales à l'échelle de l'arrondissement parmi lesquelles 16 installées sur le territoire de La Porte du Hainaut ont permis de participer à la réinsertion de 45 personnes (soit 10 281 heures d'insertion).

Enfin, dans le cadre de la politique du logement privé, les nombreux projets des particuliers financés par la Communauté d'agglomération s'élèvent à plus de 2,7 M €, dont les principaux acteurs sont cette fois les artisans (dont la majorité proviennent du territoire intercommunal).



LA VOIRIE ET LES INFRASTRUCTURES

Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, tant au niveau des communes que des infrastructures, La Porte du Hainaut entreprend de nombreux chantiers. Cette année, ces chantiers se sont concentrés sur la voirie et les infrastructures de transport.



► Les travaux débutés en 2014 et achevés en 2015

L'aménagement de la RD 40 à Haveluy

Les travaux ont commencé en novembre 2014, ils ont été achevés en avril/mai de l'année suivante. Montant de travaux : 501 565,81 € TTC. Subvention escomptée du Conseil départemental : 15 000 €.

L'aménagement de la RD 955 - Haspres

Les travaux ont commencé en décembre 2014 pour se terminer en mai/juin 2015. Montant de travaux : 1 197 844,31 € TTC. Subvention escomptée du Conseil départemental : 60 000 €.

L'aménagement des abords du giratoire RD169/RD954

Les travaux ont commencé en octobre 2014 pour s'achever en mars/avril 2015. La Porte du Hainaut a participé à hauteur de 35 000 €.

► Les travaux débutés en 2015

La résidence Dubeaux à Raismes

Des travaux de réaménagement et de réhabilitation ont commencé au début de l'année 2015 pour un montant de 1 500 000 € (60 % SA du Hainaut - 40 % ville de Raismes : dotation de solidarité de La Porte du Hainaut).

► Les participations payées en 2015 pour divers organismes

L'échangeur A2/A23

La Porte du Hainaut a participé financièrement à la création de l'échangeur A2/A23 dans le cadre du plan État/Région pour un budget de 385 000 €. Sur les deux phases de ce projet, la participation de la collectivité se monte à 3 577 000 €.

► Les travaux programmés en 2016

L'aménagement de la RD 645 à Wavrechain-sous-Denain

Ce chantier a débuté fin 2015 pour un montant d'environ 1 000 000 € TTC.

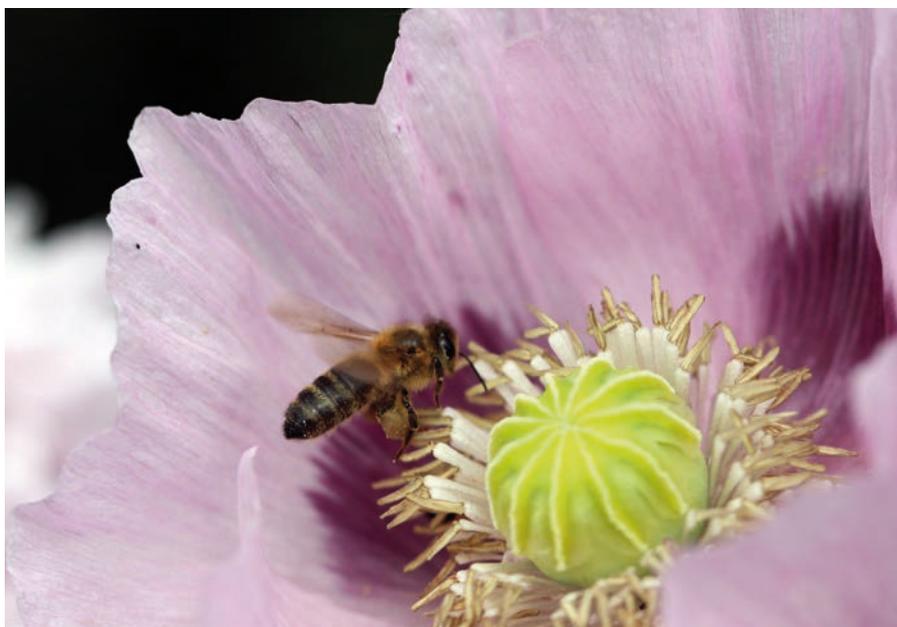
L'aménagement de la RD 955 à Hélesmes

Ce chantier est situé dans le hameau Lambrecht. Le montant des travaux est d'environ 80 000 € TTC.



▶ LE DÉVELOPPEMENT DURABLE JOUR APRÈS JOUR

Lors de la COP 21, les pays se sont engagés afin d'agir pour le climat. La Porte du Hainaut fait de même en intégrant plus encore dans ses politiques en faveur du territoire une notion globale qu'est celle du développement durable. Elle agit ainsi et concourt à la protection de l'environnement tout en croisant la responsabilité sociale des actions réalisées aux enjeux économiques locaux. La Porte du Hainaut s'inscrit pleinement dans ce contexte en mettant en place son Pacte territorial pour le développement durable pour les cinq années à venir.



▶ LE PACTE TERRITORIAL

Adopté fin 2015, ce dispositif novateur bénéficie d'un réel intérêt des acteurs du territoire. S'appuyant sur les besoins locaux identifiés, il apportera des réponses collectives tout en respectant les spécificités de chacun. Au total, ce sont six axes qui s'articulent autour du Pacte (énergie, biodiversité, mobilité, consommation, air et eau). Le premier cœur de cible que sont les communes travaille sur leur positionnement pour proposer des actions dans chacun des axes. La Porte du Hainaut aura pour rôle de fédérer et d'aider à la mise en œuvre des actions structurantes, c'est-à-dire ayant un impact large et avéré pour le développement durable. D'ores et déjà, sur l'axe énergie, une volonté forte a été annoncée pour rénover de façon performante un nombre important de bâtiments communaux (écoles, mairies, salles polyvalentes, etc.).

▶ LE SCHÉMA DE TRAME VERTE ET BLEUE

Après avoir identifié l'ensemble des réservoirs de biodiversité du territoire (les cœurs de nature), les partenaires institu-

tionnels ainsi que l'ensemble des acteurs du territoire (associations, agriculteurs) ont été invités à tracer un axe principal complété d'axes secondaires pour constituer le réseau écologique du territoire. Cette étape demandant des adaptations se poursuivra au premier semestre 2016. Par ailleurs, ont été définis les grandes orientations du schéma à travers une stratégie communautaire partagée.

▶ LES FORMATIONS SUR LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

Des espèces qui avaient disparu des espaces verts des villes et des villages les recolonisent (hérissons, libellules, rapaces, petits rongeurs, etc.). L'une des raisons est la pratique de la gestion différenciée qui vise à concilier l'entretien environnemental des espaces publics, les moyens humains et le matériel disponible avec un cadre de vie de qualité. Ainsi, pour jardiner autrement, les communes, La Porte du Hainaut et le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut proposent aux agents municipaux de suivre des formations sur "le fleurissement alternatif". Intitulée "connaissance et gestion des végétaux indigènes pour un fleurissement écologique", cette formation a été réalisée par le CNFPT les 18, 19 et 22 mai 2015 à Trith-Saint-Léger.

Au total, 20 agents inscrits de onze communes du territoire de La Porte du Hainaut ont participé à cette formation (Abscon, Château-l'Abbaye, Escaudain, La Sentinelle, Haveluy, Lecelles, Mortagne-du-Nord, Neuville-sur-Escout, Noyelles-sur-Selle, Trith-Saint-Léger et Wasnes-au-Bac).

► LE BILAN DES GAZ À EFFET DE SERRE

Le travail d'élaboration du plan d'action a été lancé par une journée de travail bâtie sur le format d'un "forum ouvert" le 12 mai 2015. Cette journée a permis de faire émerger les premières pistes d'action. Ces pistes ont été regroupées pour constituer cinq thèmes stratégiques (mobilité, déchets, aménagement, exemplarité de La Porte du Hainaut dans son fonctionnement et dans la gestion de son patrimoine). Lors de plusieurs ateliers réunissant agents, élus municipaux, communautaires et partenaires, des actions précises ont été définies dans le champ qu'était la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques. Le Pacte territorial pour le développement durable les intègrera.

► L'ESPACE INFO ÉNERGIE

Le conseiller informe et sensibilise les habitants soucieux d'améliorer la performance énergétique de leur logement soit en isolant (1^{re} priorité), soit en changeant d'équipement de production de chaleur (chaudière) ou encore en souhaitant installer du matériel pour les énergies renouvelables (panneaux solaires, géothermie...). En 2015, ce sont au total 536 personnes du territoire qui ont contacté le conseiller. Parmi elles, 193 ont pris rendez-vous pour approfondir leur projet. Ces conseils concernaient les aides financières ou des éléments techniques.

Pour sensibiliser la population aux économies d'énergie, l'Espace Info Énergie de La Porte du Hainaut a réalisé durant l'hiver 2015 des balades thermiques dans différentes communes du territoire. Au cours d'une douzaine de circuits permettant de thermographier 108 logements, 119 habitants ont été informés sur les points forts et faibles de leur logement. Dans le cadre de la "Fête de l'énergie" organisée au niveau national (ADEME) en octobre, l'Espace Info Énergie a réalisé trois visites de site, celle d'une maison en auto-construction (en forme de quille), celle d'une maison passive en construction et enfin la visite d'une usine



de fabrication de granulés de bois pour le chauffage qui a attiré 35 personnes.

► PLANTONS DANS NOS COMMUNES

L'opération 2015 qui a réuni 28 communes a permis de planter plus de 10 000 plants issus d'essences locales. Celle-ci a été réalisée avec la collaboration du Parc Naturel Régional Scarpe-Escout et des Espaces Naturels Régionaux pour l'expertise technique des projets. La Porte du Hainaut a mis en place cette opération depuis 2011 et totalise à ce jour plus de 40 000 arbres et arbustes plantés. L'objectif, à l'horizon 2020, est d'atteindre les 100 000.

Pour cette édition, neuf communes ont été mises à l'honneur pour leur implication et leur dynamisme (Abscon, Bellaing, Haspres, Hérim, Escaudain, Neuville-sur-Escout, Oisy, Saint-Amand-les-Eaux et Thun-Saint-Amand). Cette commande a fait naître 95 projets de plantations avec des actions spécifiques : des plantations le long de voies douces (piste cyclable, chemin piétonnier...), des créations de vergers communautaires et surtout des projets de plantations pour préserver le cadre de vie des habitants et renforcer la trame verte du territoire.

► PLANTONS LE DÉCOR

Coordonnée par les Espaces Naturels Régionaux du Nord - Pas de Calais et relayée sur le territoire par la Communauté d'agglomération et le Parc Naturel Régional Scarpe-Escout,

l'opération "Plantons le décor" permet aux habitants du territoire de commander, à l'aide d'une brochure, des arbres et arbustes d'essences locales ainsi que des arbres fruitiers de variétés régionales.

En participant à l'opération, la population peut s'impliquer concrètement dans l'aménagement de son paysage quotidien. Cette démarche contribue également à la sauvegarde et à la préservation de la diversité du patrimoine végétal régional.

Le 20 février 2015, les habitants du territoire ont pu retirer une centaine de commandes au Parc Loisirs & Nature de La Porte du Hainaut à Raismes.

► ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

► L'Ec'eau bus

Il a ralenti sa cadence en 2015 pour des raisons techniques. Seules trois animations pédagogiques ont été programmées.

► La Maison des éco-astuces

Cet outil a les mêmes vertus qu'une exposition qui a l'avantage d'être interactive grâce à son écran tactile numérique, ce qui éveille d'autant plus l'intérêt des visiteurs. Cet écran est situé dans un petit chapiteau représentant à l'extérieur une maison. Petits et grands sont sensibilisés aux gestes simples permettant de protéger l'environnement, de réduire ses consommations d'énergie et de carburant, de valoriser la biodiversité par un jardinage naturel, etc. La

Maison des éco-astuces a reçu aux environs de 500 citoyens, principalement lors d'événements tout public (salon du développement durable, fêtes locales, fête de l'énergie...).

► Centre d'Initiation à l'Environnement Estival

Dans le cadre de l'accueil estival des ALSH du territoire, le site de la Grise Chemise a accueilli au total 611 enfants et 76 accompagnateurs.

Dans la continuité des actions "Préserveons la biodiversité", "Jardinons tout simplement" et "Préserveons nos terroirs", l'édition 2015 avait pour thème "Les plantes textiles et tinctoriales"^[1].

Des ateliers ont été menés autour des différents jardins dans un cadre forestier privilégié :

- **Belle demoiselle et ses copines.** Les enfants ont découvert l'univers des libellules et des demoiselles, leur cycle de vie, leur habitat et l'importance de le préserver ;
- **Rallye nature.** Les jeunes sont partis à la recherche d'indices pour répondre à diverses questions afin de percer le secret de la biodiversité ;
- **Plantes aux mille couleurs.** Dans le jardin naturel, les enfants ont découvert les plantes tinctoriales, utilisées depuis des siècles pour donner de la couleur à nos textiles, nos peintures ;
- **Ces plantes qui nous habillent.** Les enfants ont découvert les plantes textiles (lin, chanvre, ortie...) ainsi que l'histoire de l'industrie textile de notre région. Un parallèle a été fait entre les textiles naturels et ceux de synthèse.

► Accompagnements EEDD

La Porte du Hainaut a décidé de déléguer une partie des animations pédagogiques à des prestataires de services qualifiés et expérimentés dans l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD).

Cette année encore, les établissements scolaires qui le souhaitent ont eu la possibilité de se faire accompagner dans leur projet d'école ou de classe, si ces derniers concernaient l'environnement et le développement durable. Deux thématiques ont été proposées : la consommation éco-responsable et la protection des milieux.

Pour l'année scolaire 2015/2016, La Porte du Hainaut accompagne 51 classes réparties dans 20 écoles élémentaires et maternelles.

Elle soutient également les communes qui le souhaitent lors de la mise en place d'événements en rapport avec l'environnement et le développement durable.



► Le calendrier Éco-citoyen

Courant décembre 2015, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité la proposition de loi sur la lutte contre le gaspillage alimentaire. Ce texte de loi donne un cadre légal à tous ceux qui agissent ou qui souhaitent agir contre le gaspillage : collectivités territoriales, cantines scolaires, hôpitaux, restaurateurs, entreprises, agriculteurs, industriels... Le gâchis alimentaire à la maison, c'est l'équivalent de 56 repas par foyer jetés chaque année ! C'est pourquoi le calendrier Éco-citoyen 2016 propose des idées pour "Lutter contre le gaspillage alimentaire".

► Les Journées Communautaires de l'Eau

Pour cette 11^e édition, l'action s'est vue élargie au "tout public" en plus des scolaires. Durant la semaine du 16 au 22 mars 2015, l'idée maîtresse était de mettre en place un programme à propos de la thématique de l'eau sur l'ensemble du territoire et dans différents lieux : communes, médiathèques communautaires, maisons de quartier, stations d'épuration, de traitement ou de pompage, châteaux d'eau...

L'objectif étant de mobiliser un large public, un programme varié a été établi à destination de tous (scolaires, familles, professionnels, enfants...), chaque habitant de La Porte du Hainaut pouvant ainsi bénéficier d'une de ces actions à proximité de chez lui.

Pour ce faire, différents services de La Porte du Hainaut ont adapté leur programmation sur le thème de l'eau (ENP, Office de Tourisme et Lecture publique). Les partenaires de la Communauté d'agglomération ont également ouvert certains de leurs sites à la visite : balades découvertes à Wasnes-au-Bac et au Port fluvial à Saint-Amand-les-Eaux, visite de la station d'épuration de Wavrechain-sous-Denain.

Un ensemble d'écoles a participé aux

animations. Toutes les classes engagées étaient accompagnées par La Porte du Hainaut dans le cadre d'un projet d'école ou de classe sur le thème de l'environnement.

Ainsi, cette dernière édition a accueilli 226 visiteurs en "tout public" et 367 élèves dans le cadre scolaire (11 classes de 7 écoles).

► REQUALIFICATION ÉCOLOGIQUE DE LA SCARPE

Engagés officiellement le 3 novembre 2014 par un premier "coup de godet" en présence du sous-préfet, du président de La Porte du Hainaut, des élus concernés et des partenaires financiers et institutionnels, les travaux de requalification écologique de la Scarpe se sont achevés en fin d'année 2015.

Répondant ainsi à l'objectif de rendre "le bon état" écologique à cette voie d'eau structurante pour le nord du territoire de La Porte du Hainaut, les 16 km de la Scarpe ont été dragués depuis Hasnon jusqu'à Mortagne-du-Nord qui est à la confluence avec le canal à grand gabarit de l'Escaut.

Des ouvrages ont été créés à Thun-Saint-Amand pour restaurer la circulation piscicole sur tout le cours d'eau, dont la rivière de contournement de l'écluse et la passe à poissons du Décours. Les connexions hydrauliques avec le Décours et la Traitore, affluents de la Scarpe, ont ainsi été restaurés. Enfin, deux frayères ont été créées, l'une à Millonfosse et la deuxième à Thun-Saint-Amand pour permettre le ré-empoissonnement de la Scarpe.

Cette opération de requalification a été menée en partenariat avec le Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées de la Scarpe et du Bas Escaut, avec le soutien financier de l'Europe et de l'Agence de l'Eau.

^[1] Les plantes tinctoriales servent à préparer certains colorants et certaines teintures. Le henné en est une par exemple.

▶ LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Les opérations de collecte en porte-à-porte et en apport volontaire ont permis de récupérer près de 64 607 tonnes de déchets en 2015 sur l'ensemble du territoire (45 909 tonnes pour les ordures ménagères, 14 973 tonnes pour le tri sélectif et le verre, 713 tonnes pour le verre en apport volontaire et 3 012 tonnes pour les encombrants).



▶ EN 2015

- ▶ **2 647** réparations
- ▶ **9 062** dotations
- ▶ **118** cuves enterrées
- ▶ **400** kg de déchets collectés par an par habitant
- ▶ **220** kg de déchets en déchèterie
- ▶ **0** % TEOM
- ▶ **16** réunions compostage Boréal

▶ LA GESTION DES DÉCHETS

La Porte du Hainaut a confié le traitement des déchets au SIAVED, qui gère les déchèteries.

En 2015, 5 808 tonnes de verre ont été recyclées ainsi que 9 878 tonnes d'emballages et papiers. Les ordures ménagères ont été incinérées. Les encombrants, eux, ont en partie été triés (récupération d'environ 35 %) et le reste a également été incinéré après broyage.

▶ LE PROGRAMME BORÉAL

En partenariat avec La Porte du Hainaut, le programme BOREAL a continué ses actions pour réduire les déchets à la source :

- ateliers éco-consommation dans 6 écoles et 4 centres sociaux ;
- mise à disposition de gobelets réutilisables et de carafes pour la commune de Raismes ;
- accompagnement de collectivités à l'utilisation de produits ménagers respectueux de la santé et de l'environnement ;
- formation de guides composteurs ;
- animations compostage dans des établissements scolaires ;
- nouveaux sites dotés du compostage collectif ;

- lutte contre le gaspillage alimentaire en milieu scolaire : 2 collèges et 6 écoles élémentaires ont été initiées au non gaspillage ;
- établissements engagés dans la démarche "Zéro déchet" ;
- exposition itinérante sur le gaspillage alimentaire lors de 2 évènements ;
- mise à disposition de kits stop-pub ;
- conférence environnement-santé.

Par ailleurs, depuis 2007, la Porte du Hainaut favorise l'achat de composteurs.





IV. UN TERRITOIRE

CULTURE,
LOISIRS,
SPORT
ET NATURE

▶ UN TERRITOIRE NUMÉRIQUE

Mettre le numérique au service des habitants et du territoire, c'est l'objectif que s'est donné La Porte du Hainaut dans le cadre de sa politique en faveur du développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). En 2015, La Porte du Hainaut a poursuivi ses missions de sensibilisation et d'initiation aux pratiques numériques au travers de son réseau d'Espaces Numériques de Proximité (ENP).

▶ 61 ENP À DISPOSITION DES HABITANTS ET DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Suite à l'évaluation du dispositif des ENP en 2014, La Porte du Hainaut a poursuivi en 2015 sa politique en faveur du développement des TIC en continuant à accompagner les 30 % d'exclus du numérique (initiation aux outils bureautiques, Internet et de création multimédia) et les 70 % de connectés dans l'apprentissage de nouveaux usages (objets connectés, fabrication numérique, outils collaboratifs...).

Pour cela, depuis 2015, une programmation d'ateliers est proposée sous trois angles : découvrir, apprendre et faire. 66 ateliers ont été mis en place. Ils ont permis à 700 personnes de participer à des animations innovantes sur tout le territoire.

Par exemple, les usagers d'Haulchin ont pu apprendre à protéger leur mobile et leurs données personnelles ; à Wasnes-au-Bac, un jeu vidéo a été créé avec la carte Makey-Makey et à Denain, une conférence a été proposée aux parents pour les sensibiliser sur le choix des jeux vidéo de leurs enfants.

Des animations ont été proposées "hors les murs" des ENP à Millonfosse (salle communale), à Sars-et-Rosières et à Thun-Saint-Amand (médiathèques).

Au-delà de l'initiation aux bureautiques, à Internet et à la création multimédia, les ENP ont continué à jouer leur rôle d'outil au service des politiques publiques menées par La Porte du Hainaut (développement économique, développement durable, emploi et culture).

Du 16 au 20 mars dans le cadre des Journées Communautaires de l'Eau,



les animateurs ont proposé des ateliers autour de l'eau. Les ENP de Raismes et d'Abscon ont appris aux usagers à fabriquer un capteur de niveau d'eau pour les plantes.

Les 15 ateliers mis en place dans le cadre du dispositif BOUTIC, soutenu par le Conseil régional, ont permis à 80 artisans, commerçants et TPE d'appréhender les outils numériques pour les mettre au service de leur activité économique et de favoriser son développement. Les ateliers ont abordé des thématiques telles que la bureautique, se faire connaître, sécurité/sauvegarde et développer son activité (exemple d'atelier proposé : "les objets connectés sont-ils utiles à ma structure ?").

La Porte du Hainaut a aussi poursuivi tout au long de l'année ses missions d'animation du réseau des ENP. Huit rencontres entre animateurs ont été organisées pour des échanges de bonnes pratiques et partage de compétences. Plusieurs de ces rencontres ont été également l'occasion d'approfondir des connaissances sur la technique vidéo : mapping vidéo,

prise en main de l'imprimante 3D... en faisant intervenir des professionnels du domaine.

Près de 250 interventions de dépannage et de mises à jour ont été effectuées sur l'année par La Porte du Hainaut dans les ENP afin de maintenir les équipements informatiques en bon fonctionnement.

De plus, 36 bornes wifi ont été installées dans les ENP, l'objectif étant de proposer un nouveau service au tout public (ex : touriste de passage...).



▶ UN TERRITOIRE SPORTIF



▶ Les aides à la vie associative sportive

La Porte du Hainaut mène une politique active de soutien aux associations sportives de son territoire, avec plusieurs objectifs :

- les aider à s'équiper et à acquérir du matériel sportif pour former les enfants dans les meilleures conditions possibles (aide forfaitaire de 1 000 € ou 2 000 € suivant les critères) ;
- les aider à former et professionnaliser leurs cadres (remboursement des frais pédagogiques pour les diplômés fédéraux et Brevets d'État d'éducateur sportif) ;
- les encourager lorsque des sportifs individuels ou des équipes du territoire montent sur les plus hautes marches du podium lors des Championnats de France, d'Europe, du Monde ou aux Jeux Olympiques (aide forfaitaire au remboursement des frais liés à la participation aux championnats).

En 2015, 19 aides ont été attribuées pour un montant total de 18 930 €.

▶ Le partenariat avec l'organisation de la course cycliste Paris-Roubaix

La Porte du Hainaut, partenaire privilégié de l'organisation de la Reine des Classiques, s'est une fois de plus associée au passage de la course mythique sur son territoire :

- adhésion à l'association "Les Amis de Paris-Roubaix" ;
- partenariat financier avec le Lycée Professionnel Horticole de Raismes pour la rénovation des secteurs pavés. En 2015, les travaux sur le territoire de La Porte du Hainaut se sont concentrés sur le secteur pavé du Pont Gibus à Wallers-Arenberg ;
- représentation de La Porte du Hainaut au Village des Partenaires lors de la présentation des équipes à Compiègne le samedi 12 avril 2015 ;
- animation des points stratégiques du parcours (Wallers, Haveluy, Denain)

par les géants traditionnels emblématiques de notre territoire.

▶ Manifestations sportives d'intérêt communautaire, subventions UNSS, USEP, 24 h du bassin rond

En 2015, La Porte du Hainaut a renouvelé son soutien financier et matériel aux grandes manifestations sportives qui participent au dynamisme du territoire :

- les 5 manifestations sportives reconnues d'intérêt communautaire : le Grand Prix de Denain Porte du Hainaut, la Course de la Paix de Trith-Saint-Léger, le Festival de la Moto de Bouchain, l'Open ENGIE de La Porte du Hainaut à Denain et la Course des Terrils de Raismes ;
- les 24h du Bassin Rond à Bouchain par convention de mandat ;
- l'USEP et l'UNSS pour la promotion du sport scolaire sur le territoire de La Porte du Hainaut.

Ces aides ont atteint un montant total de plus de 104 000 € en 2015.

▶ Animer les communes pendant les vacances scolaires par la découverte de sports traditionnels ou plus originaux

Pass' Sport Printemps

Pour sa dixième année d'existence, 30 animations ont été mises en place dans 28 communes différentes appartenant au territoire de La Porte du Hainaut.

Le public concerné était composé d'enfants âgés entre 6 et 12 ans résidant sur les communes de La Porte du Hainaut et faisant partie d'organismes structurés comme les centres de loisirs.

L'encadrement a été assuré par des éducateurs sportifs de La Porte du Hainaut, titulaires du Brevet d'État. Chaque animation a duré 3 heures (de 9 h à 12 h ou de 14 h à 17 h) avec des

▶ EN 2015

▶ **553** clubs
sur l'ensemble
des 46 communes

▶ **27 000**
licenciés

▶ **50** disciplines
représentées

▶ **300** équipements
couverts ou de plein air





séquences d'1 h 30 pour 25 enfants au maximum. Cela représente 9 journées d'activités.

Pendant ces animations, divers ateliers et jeux ludiques ont été organisés. Les enfants ont pu s'initier au basket-ball, au football, au tennis, au handball, au volley-ball et au hockey.

En tout, ce sont près de 920 enfants qui ont participé à cette initiation.

Patinoires

Les 4 patinoires de La Porte du Hainaut implantées sur les communes de Saint-Amand-les-Eaux, Denain, Lieu-Saint-Amand et Trith-Saint-Léger auront accueilli 27 655 patineurs entre le 12 décembre 2015 et le 10 janvier 2016.

Le Centre d'Initiation Sportive



1 507 enfants étaient inscrits en 2014-2015. Ce qui représente un total de près de 20 000 enfants inscrits depuis 2002. Le CIS a vu un fléchissement de son nombre d'inscriptions par rapport à l'année dernière (1 704 en 2013-2014).

Une trentaine de disciplines sportives est proposée aux enfants de 3 à 12 ans pour un total de 144 créneaux. On constate une légère baisse des effectifs et du nombre de créneaux en comparaison avec la saison dernière qui s'explique par la réforme des rythmes scolaires.



► La soirée des mérites associatifs

Samedi 30 mai 2015, sous le chapiteau du Salon Made In Hainaut, installé sur le site Minier de Wallers-Arenberg, La Porte du Hainaut a récompensé 50 associations de son territoire. Ces associations ont été mises à l'honneur en fonction des thèmes suivants :

- Mérite de la lutte contre les discriminations
- Mérite de la Prévention Santé et Bien-être
- Mérite de la sensibilisation au respect de l'environnement
- Mérite de l'accès à la culture pour tous
- Mérite de l'action intergénérationnelle
- Mérite de l'attractivité du territoire (tourisme)
- Mérite de l'engagement bénévole
- Mérite de l'innovation sociale (Politique de la Ville)
- Mérite spécial du Jury
- Mérite du sportif ou équipe sportive de l'année

► Aide aux clubs sportifs de haut niveau

La Porte du Hainaut soutient le sport de haut niveau en subventionnant 12 clubs de son territoire évoluant au niveau national pour un montant de 1 686 698,40 €. Elle soutient également 4 clubs de football pour un montant de 143 450 €.

► La prévention médicale sportive

En parallèle des actions favorisant la pratique du sport sur le territoire, en professionnel ou en amateur, La Porte du Hainaut développe la prévention médicale, via la subvention apportée au Centre Médico-Sportif (CMS) géré par l'association SPORT (Surveillance Prévention Orientation Recherche Terrain) hébergée au sein du Centre Hospitalier de Denain. Le CMS s'adresse à tout public (sportifs occasionnels, non licenciés, membres d'une société sportive ou aux sportifs de haut niveau).

CLUBS SUBVENTIONNÉS

La Porte du Hainaut subventionne douze clubs de haut niveau

- Le Tennis Club Denain Porte du Hainaut Haut Niveau
- L'Entente Cycliste Raismes-Petite-Forêt Porte du Hainaut
- Le Sporting Club Libellule Denain Water-Polo Porte du Hainaut
- L'Union Hainaut Basket Saint-Amand
- Denain Natation Porte du Hainaut Haut Niveau
- Volley Club Bellaing Porte du Hainaut Haut Niveau
- Association Sportive CAIL Denain Voltaire Porte du Hainaut
- Saint-Amand Tennis Club Porte du Hainaut
- Hand Ball Club Saint-Amand-les-Eaux Porte du Hainaut
- Trith Basket Porte du Hainaut
- Saint-Amand Natation Porte du Hainaut
- Basket Féminin Escaudain

Et quatre clubs de football

- Le Saint-Amand Football Club
- L'Association Sportive Raismes-Vicoigne
- L'Union Sportive Escaudain
- L'Union Sportive Hordinoise

▶ UN TERRITOIRE DE CULTURE ET DE LOISIRS POUR TOUS



▶ LA POLITIQUE MUSÉALE

La compétence "musées" de La Porte du Hainaut se définit comme la gestion des collections de ses trois musées de France (Denain, Escaudain et Saint-Amand-les-Eaux).



▶ L'inventaire, le récolement et la conservation des œuvres

La Porte du Hainaut a poursuivi l'informatisation ainsi que l'inventaire et le récolement des collections de ces trois musées, notamment suite à la mise en œuvre d'une ambitieuse politique d'acquisition, validée par l'État : 90 œuvres ou groupes d'œuvres, correspondant à plusieurs centaines d'objets. Pour conserver ces dernières et notamment les importantes collections de céramiques amandinoises et le dépôt des peintures du musée municipal d'Anzin, de nouvelles réserves au musée de Saint-Amand-les-Eaux ont été aménagées. Enfin, poursuivant le programme de restauration de ce patrimoine, deux sculptures, quatre peintures et deux grandes urnes à la mauresque ont été restaurées.

▶ La valorisation des collections et les expositions

Si la gestion des collections constitue le cœur des activités, leur valorisation importe tout autant, aussi la réorganisation de leur exposition permanente a été poursuivie. En matière d'expositions

temporaires, l'exposition "Aux Vivants et aux Morts" à Denain et Saint-Amand-les-Eaux a été mise à jour, en partenariat avec la médiathèque d'Anzin et le musée diocésain d'art sacré de Cambrai avec la circulation d'une exposition itinérante (Hasnon, Wasnes-au-Bac, Flines-lez-Mortagne, Wallers, Escaudain, Escaut-pont, Trith-Saint-Léger). Au total, cette opération aura attiré entre novembre 2014 et décembre 2015 environ 10 300 visiteurs sur 8 villes du territoire et 2 hors territoire. La Porte du Hainaut a aussi assuré le commissariat scientifique, la conception du catalogue et la scénographie de l'exposition "Une histoire de faïence" à Saint-Amand-les-Eaux (6 111 visiteurs) et aidé à la réalisation de l'exposition "Roch Vandromme, Animaux d'ici et d'ailleurs" (6 000 visiteurs).

▶ Conseils auprès des communes

Enfin, la Communauté d'agglomération a poursuivi ses conseils pour la conservation et la valorisation du patrimoine local pour les communes qui l'avaient sollicitée. Elle est intervenue pour conseiller et aider au montage de projets pour la conservation

et la valorisation du patrimoine culturel des communes de : Wallers-Arenberg, Marquette-en-Ostrevant, Saint-Amand-les-Eaux et Wasnes-au-Bac.

► LE SPECTACLE VIVANT

► La programmation Scènes plurielles

Les Scènes plurielles ont proposé une année pluridisciplinaire, riche et variée.

Accompagnement, proximité, complémentarité restent les principaux axes de développement du projet, avec une intervention équilibrée et répartie sur l'ensemble des villes et villages du territoire. Une attention particulière a été portée, dans la continuité du travail mené depuis plusieurs années, aux propositions en direction du jeune public avec notamment la mise en place de séances scolaires pour l'ensemble des écoles du territoire.



► Les actions culturelles

Le volet développement des publics a été décliné comme suit :

- mise en place de rencontres ou d'ateliers autour des spectacles avec le Réseau de Lecture publique ;
- exploitation du "carnet du spectateur" (voir ci-dessous) et ateliers de sensibilisation autour du carnet ;
- démarrage du dispositif Artiste Rencontre Territoire Scolaire pour l'année scolaire 2015-2016.

Ateliers avec le Réseau de Lecture publique

Le Réseau de Lecture publique propose des rencontres et ateliers liés aux spectacles des Scènes plurielles dans les bibliothèques et médiathèques du territoire. Ces actions offrent une nouvelle approche du spectacle vivant en amenant les participants, par le biais d'autres disciplines, à rencontrer l'univers créatif des spectacles programmés.

Ateliers "carnet du spectateur"

En 2015, le service a poursuivi le travail d'exploitation du "carnet du spectateur". Outil de médiation et de sensibilisation au Spectacle Vivant, le "carnet du spectateur" est un outil permettant au jeune spectateur d'exprimer de nombreuses réactions sur ce qu'il a vu.

En temps scolaire, 23 classes ont bénéficié de ce dispositif. En tout public, 4 ateliers ont été programmés dans les bibliothèques et médiathèques du territoire.

596 enfants, parents et enseignants ont participé aux ateliers "Carnets du spectateur".

Ateliers, sensibilisations et rencontres

En temps scolaire, des sensibilisations au spectacle ont été menées dans 33 classes du territoire. Plusieurs rencontres avec les artistes ont eu lieu à l'issue des représentations scolaires.

En tout public, des ateliers ou sensibilisations ont également été menés avec les publics auprès de différentes structures (ALSH, CAPEP-ADEL, Les Papillons blancs).

932 enfants, parents et enseignants ont participé aux ateliers ou sensibilisations.

Dispositif Artiste Rencontre Territoire Scolaire en partenariat avec la DRAC

Le partenariat avec l'Éducation Nationale est renforcé en 2015 avec le dispositif ARTS (Artiste Rencontre Territoire Scolaire) pour l'année scolaire 2015/2016 avec 2 résidence-missions. D'une durée de 4 mois, elles sont menées à des fins d'éducation artistique et culturelle en faveur des enfants et des jeunes vivants et/ou scolarisés sur le territoire. Pour l'artiste, il s'agit de s'engager dans une démarche d'éducation artistique et culturelle donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre. Ce programme initié et financé à hauteur de 50 % par la DRAC Nord - Pas-de-Calais est mené en lien avec l'Académie de Lille, le Conseil départemental et le Conseil régional.

52 projets ont été déposés par les établissements scolaires du territoire répartis dans 28 communes. Tous ont été retenus. Les artistes interviennent dans les établissements de décembre 2015 à mi-mai 2016 (hors vacances scolaires).

SCÈNES PLURIELLES

► **41** spectacles ont été présentés en séance tout public donnant lieu à 58 représentations et ont rassemblé 4 570 personnes

► **24** des 41 spectacles ont également été présentés en séances scolaires donnant lieu à 65 représentations scolaires et ont rassemblé 5 444 enfants et accompagnateurs de 44 villes et 213 classes du territoire (134 bus), soit 123 représentations de janvier à décembre 2015



► Le soutien à la culture

En 2015, La Porte du Hainaut a renouvelé son soutien financier aux cinq grandes manifestations culturelles reconnues d'intérêt communautaire qui participent au dynamisme du territoire : les Douchynoïseries, le Festival de l'Eau, le Concert de l'Ostrevant, les Batailles de Denain et le Raïsmes Fest. Les médiathèques ont reçu quatre expositions, dans le cadre de ce partenariat.

Partenaire du Centre Régional de la Photographie de Douchy-les-Mines, La Porte du Hainaut a également soutenu par le biais d'une subvention, ses projets de créations et de valorisation des collections.

► La ludothèque itinérante

La Ludothèque itinérante (ex Ludobus) est un service proposé aux 46 communes de l'agglomération de La Porte du

Hainaut. 112 interventions pour promouvoir le jeu sous toutes ses formes ont été programmées en 2015 avec des thématiques diverses et variées autour de jeux de société, jeux anciens, jeux vidéo et ateliers manuels.

Tout comme en 2014, l'équipe de la Ludothèque a participé à diverses activités et rencontres organisées sur le territoire de La Porte du Hainaut et a accueilli 4 423 participants.

25 structures (mairies, écoles et associations) ont bénéficié du prêt des jeux anciens de la Ludothèque itinérante, pour leurs manifestations gratuites.

Les interventions de la Ludothèque ont été menées :

En lien avec le réseau de Lecture publique

- Poursuite des ateliers d'éveil sonore et d'expression corporelle dans les crèches et haltes garderies du territoire

(15 interventions – 256 enfants de 12 mois à 3 ans ont participé aux ateliers).

- Formation et accompagnement à la mise en place d'un projet musical pour le personnel des lieux dédiés à l'enfance, à la petite enfance et dans les bibliothèques (suite et fin du projet 2014). Treize stagiaires venant de tout horizon, animateurs(trices) en crèche, médiathèque, sonothèque, ASLH et NAP ont bénéficié de 31 heures de formation en 2014 et 2015.
- Animations livres-objets et vannerie de papiers (en médiathèques et scolaires) Soit 19 interventions avec 490 personnes ayant participé aux ateliers.

En lien avec les projets scolaires

- Sur le tri et la valorisation des déchets par le jeu pour les scolaires. Deux interventions ont eu lieu, 90 personnes ont participé aux ateliers.
- Le Recycl'Art auquel ont participé des écoles, des SESSAD, des IME et des médiathèques. Ce qui représente 13 interventions et 668 participants aux ateliers.
- Sur la sécurité routière. Une école a participé au projet "Tous en Route". Ce qui représente 19 participants.

À la demande des structures

- Jeux d'antan et jeux vidéo aux médiathèques, écoles, ALSH et pour des événements ponctuels. En 2015, ce sont 11 interventions de ce type qui ont eu lieu avec 656 participants aux ateliers.
- Jeux adaptés pour les EHPAD et les maisons de retraite. Au total, ce sont 16 interventions de ce type qui ont eu lieu en 2015 et 325 résidents ont participé aux animations.





La programmation estivale

La Ludothèque itinérante propose aux Accueils Collectifs de Mineurs des 46 communes de La Porte du Hainaut une programmation d'animations ludiques sur le mois de juillet. Cette programmation en 2015 avait deux facettes.

- Animation du Ludobus sur la thématique du jeu en groupe (jeux anciens et vidéo). 15 interventions ont eu lieu, 963 enfants des ACM ont participé.
- Animation à la fois ludique et sportive (Laser Game intérieur ou extérieur). 18 interventions ont eu lieu, 867 enfants des ACM ont participé.

► La lecture publique

La programmation communautaire

Les Rendez-vous Lecture

Le Réseau de Lecture publique a proposé une programmation semestrielle aux médiathèques et bibliothèques du territoire, qu'elles soient communautaires, municipales ou associatives. Ce sont donc 31 structures qui ont accueilli une animation au premier et au second semestre, soit un public de 2 506 personnes au total, 1 320 personnes au premier semestre et 1 186 au second, 1 425 personnes en jeunesse et 1 081 adultes.

La programmation s'est faite autour de grandes thématiques et/ou d'expositions présentées dans les médiathèques

communautaires qui ont permis de décliner spectacles de contes, ateliers...

De janvier à juin, l'Histoire et le Patrimoine ont été mis à l'honneur, ainsi que la musique africaine autour d'une importante exposition, "Songes d'Afrique" par les Ateliers Inouïe à la Médiathèque communautaire Le Labyrinthe de Bellaing. La thématique de l'eau a également été développée dans le cadre des Journées Communautaires de l'Eau en partenariat avec le service environnement.

De septembre à décembre, des actions liées aux problématiques de notre société ont été mises en place : le vivre-ensemble, la protection de l'environnement, le gaspillage alimentaire (autour d'une exposition "En faim de comptes, si on jetait moins" prêtée par le programme BOREAL)... afin de créer en médiathèques des moments de rencontre et de discussion.

À chaque programmation, des ateliers et des spectacles parents-enfants sont proposés autour d'albums jeunesse afin de faire découvrir tant aux tout-petits qu'aux adultes la richesse de la littérature jeunesse, de l'imaginaire, et d'accueillir les enfants dès leur plus jeune âge.

Les Rendez-vous Lecture s'ouvrent également sur d'autres pratiques artistiques ou de découverte : expositions, cinéma (dans le cadre de "ciné-soupe", "mes premiers pas au cinéma" pour les plus

petits), ateliers (calligraphie, enluminure, mosaïque...), musique... mais aussi des actions proposées en partenariat avec la Ludothèque itinérante de La Porte du Hainaut autour du jeu, de l'éveil musical...

Un partenariat s'est aussi mis en place autour des spectacles proposés par les Scènes Plurielles de La Porte du Hainaut afin de sensibiliser le public aux spectacles par des ateliers "Carnets du spectateur", heures du conte en partenariat avec les médiathèques, ateliers autour d'albums jeunesse...

La programmation est enrichie par les programmations individuelles des médiathèques communautaires.

Médiathèques communautaires de l'Ostrevant, de Lieu-Saint-Amand et d'Escaudain

Médiathèque communautaire de l'Ostrevant à Bouchain

La programmation de la médiathèque a rassemblé 2 375 personnes en 2015 dont 1 045 élèves dans le cadre de visites de groupes, 846 enfants et 186 adultes dans le cadre de la programmation tout public. Cette dernière était axée sur le livre illustré et l'image animée dans le cadre du Printemps des poètes et sur le thème des saisons pour les tout-petits. Les expositions rencontrent de plus en plus de succès grâce aux animations mises en place et au partenariat avec les écoles. Les spectacles et ateliers pour les jeunes

attirent un large public et permettent de mettre en valeur les collections de la médiathèque et susciter de nouvelles inscriptions. Les séances de contes mis en musique et de kamishibai proposés par le personnel de la médiathèque sont également appréciées par le public. La médiathèque poursuit aussi son action d'éducation à l'image avec deux temps forts : Ciné-soupe en avril et Le jour le plus court en décembre pour les scolaires (séances tout public en soirée) ainsi que des projections régulières pour accompagner la programmation.

1 419 adhérents actifs sont venus en 2015 à la médiathèque pour 45 596 prêts.

Médiathèque communautaire de Lieu-Saint-Amand

La médiathèque a accueilli un peu plus de 377 personnes (enfants et adultes) dans le cadre de sa programmation et près de 160 élèves dans le cadre des accueils de classes, soit 537 personnes au total en 2015. Le comité lecture "Autour d'un café" est bien ancré dans les habitudes des participants et près de 90 % d'entre eux sont des réguliers. Plus de 100 personnes, dont 60 % d'enfants, ont participé aux différents ateliers proposés par la médiathèque. Les spectacles jeunesse et tout public ont également fédéré une centaine de personnes. Afin de conquérir et fidéliser le public ado/adulte, l'équipe de la médiathèque a mis en place un nouvel atelier à la rentrée de septembre : "Jeux d'écrits", qui mêle jeux d'écriture et calligraphie.

La médiathèque a accueilli 280 adhérents actifs en 2015 pour un nombre de prêts de 12 262.

Médiathèque communautaire d'Escaudain

Le bilan général de cette deuxième année est très positif. Chaque jour de nouvelles personnes viennent s'inscrire ou tout simplement profiter du lieu. De nombreux témoignages abondent dans le sens de ce que La Porte du Hainaut et l'équipe en charge du lieu ont voulu faire de cette médiathèque : un lieu convivial et chaleureux où la connaissance est à la portée de tous. Il y a eu 409 nouveaux inscrits en 2015 dont la moitié (217) sont des enfants de moins de 14 ans.

De nombreux partenariats permettent de contribuer au succès du lieu (associations du territoire, Éducation Nationale, services enfance et jeunesse, services sociaux ...) et jouent un rôle important dans l'accompagnement du public.

La médiathèque a reçu 2 763 personnes dans le cadre de son programme d'animations dont 1 284 dans le cadre de visites de groupes (classes, IME, centres aérés, personnes âgées...). L'exposition "De la savonnerie Lempereur à la médiathèque



communautaire d'Escaudain", montée par un agent de la médiathèque en collaboration avec la ville et le musée des arts et traditions populaires d'Escaudain, a beaucoup plu et a été vue par 458 visiteurs. 250 enfants et parents sont venus écouter les bibliothécaires raconter des histoires. Comme en 2014, les interventions de la Ludothèque itinérante de La Porte du Hainaut et d'une manière générale les propositions d'animations autour du jeu ont rencontré du succès et seront proposées à nouveau.

La médiathèque a atteint les 1 300 adhérents actifs pour sa deuxième année d'activité (1 332 adhérents actifs pour 40 248 prêts en 2015).

La formation

Le réseau de Lecture publique a proposé une formation qui a rassemblé six personnes autour du livre et du jeu proposée par l'association À livre ouvert.

Le réseau des médiathèques communautaires

Le réseau des 10 médiathèques communautaires (Bellaing, Bouchain, Denain, Douchy-les-Mines, Escautpont, Escaudain, Hordain, Lieu-Saint-Amand, Saint-Amand-les-Eaux et Trith-Saint-Léger) a rassemblé, au total en 2015, 11 212 adhérents actifs pour 510 590 documents.

En 2015, les médiathèques bénéficient d'un logiciel commun qui rassemble plus de 351 000 documents empruntables grâce à une carte unique.

Un portail permet aux usagers de consulter le catalogue, la programmation et de faire leurs réservations. 8 sites sont actuellement équipés de RFID (Radio Frequency Identification). Un abonnement professionnel à Electre permet aux 10 structures de gérer leurs acquisitions.

▶ UN TERRITOIRE TOURISTIQUE

Après la mise en ligne de son nouveau site Internet, et avoir revu sa stratégie de communication, l'Office de Tourisme de La Porte du Hainaut a misé sur l'animation, la promotion et le développement de son territoire via les réseaux sociaux, notamment Facebook. En œuvrant autour de ses axes forts tels que la nature, le sport, l'Unesco ; en travaillant avec ses partenaires (restaurateurs, hébergeurs), La Porte du Hainaut justifie son positionnement et est désormais une destination nature, sports et loisirs reconnue.

▶ L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

À partir de l'analyse des besoins des différents types et profils de clientèles touristiques, l'Office de Tourisme réalise et promeut une offre thématisée. Pour cela, le service réceptif propose et commercialise une offre innovante de visites et de courts séjours, sur mesure ou à la carte.



▶ LE PORT FLUVIAL DE SAINT-AMAND- LES-EAUX

2015 a été une année exceptionnelle en matière de fréquentation, ponctuée de temps forts (Semaine du Nettoyage de Printemps, Fête du Port, Fête du Nautisme, La Scarpe en Fête et Les Journées Européennes du Patrimoine...). Des manifestations qui sont autant de vitrines pour les prestations proposées. Ainsi, en 2015, 410 locations de bateaux électriques (+ 283 %) ; 78 locations de kayaks (+ 200 %) et 37 locations de vélos (+ 28 %) ont été enregistrées. Sans oublier les plus jeunes avec des "goûters anniversaires" proposés pour les moussaillons (19 anniversaires, soit une augmentation de 20 %).

▶ CHIFFRES CLÉS 2015

- ▶ **90** groupes accueillis (+ 29 %)
- ▶ **1 250** individuels accueillis durant les visites guidées (+ 69 %)
- ▶ **500** randonneurs encadrés lors des initiations à la marche nordique, des randos terroir et des randonnées traditionnelles



Un Port fluvial qui a su trouver une clientèle fidèle puisque 14 places sont louées à l'année (utilisant 18 anneaux). En plus de ces dernières, 22 bateaux de plaisance n'ont fait que passer, soit une hausse de 47 % par rapport à 2014. Enfin, on trouve également les camping-caristes (45) qui ont stationné une ou plusieurs nuitées sur le site en 2015 (+ 50 %).



► LE PARC LOISIRS & NATURE DE LA PORTE DU HAINAUT À RAISMES

Cette infrastructure a connu le même succès que le Port fluvial avec une estimation de fréquentation à 250 000 visiteurs.



🕒 CHIFFRES CLÉS 2015

► **3 600** locations de bateaux à pédales : + 113 %

► **2 258** descentes de tyrolienne : + 30 %

► **1 595** locations de minigolf : + 57 %

► **40** clients groupes : + 122 %

► LA PROMOTION ET LA COMMUNICATION

Le renforcement de la stratégie marketing autour d'internet a été une priorité. Les chiffres sont une preuve de cet engouement, ayant des répercussions positives sur l'ensemble des prestations assurées par l'Office de Tourisme.

- Site Internet : 25 000 visiteurs soit près

de 91 000 pages vues.

- Réseaux sociaux : 2 850 fans avec des publications atteignant plus de 55 000 personnes
- Produits documentaires : cartes touristiques, guides des restaurants, hébergements, animations.
- Accueil presse
- Relais dans les médias
- Présence sur les salons.

► SOLLICITATIONS ACCUEIL

Le service accueil de l'Office de Tourisme a traité 11 750 sollicitations.

► Adresses

Siège de La Porte du Hainaut

Site minier de Wallers-Arenberg
Rue Michel-Rondet - BP 59
59135 WALLERS-ARENBERG
Tél. : 03 27 09 05 05 - Fax : 03 27 09 91 20
contact@agglo-porteduhainaut.fr
www.agglo-porteduhainaut.fr

Agence Porte du Hainaut Développement

Site minier de Wallers-Arenberg
Rue Michel-Rondet - BP 28
59135 WALLERS-ARENBERG
Tél. : 03 27 09 91 21 - Fax : 03 27 09 91 20
agence@agglo-porteduhainaut.fr
www.agence-porteduhainaut.com

Office de Tourisme de La Porte du Hainaut

89, Grand' Place - BP 30191
59734 SAINT-AMAND-LES-EAUX Cedex
Tél. : 03 27 48 39 65 - Fax : 03 27 45 20 91
contact@tourisme-porteduhainaut.fr
www.tourisme-porteduhainaut.fr

Conseil de développement de La Porte du Hainaut

Site minier de Wallers-Arenberg
Rue Michel-Rondet - BP 59
59135 WALLERS-ARENBERG
conseildveloppement@agglo-porteduhainaut.fr

Maison de l'Initiative et de l'Emploi

2, rue Louis-Petit
59220 DENAIN
Tél. : 03 27 35 85 62 - Fax : 03 27 35 85 34

PLIE de La Porte du Hainaut

2, rue Louis-Petit
59220 DENAIN
Tel. : 03 27 44 01 58 - Fax : 03 27 45 72 71

► Téléphones

- Standard Wallers : 03 27 09 05 05 / Raismes : 03 27 09 00 93
- Secrétariat du Président : 03 27 09 91 40
- Direction Générale des Services : 03 27 09 39 83
- Affaires Générales - Protocole : 03 27 09 92 61
- Arenberg Creative Mine : 03 27 09 92 71
- Accueil - Courrier : 03 27 09 91 38
- Commande publique : 03 27 09 92 67
- Communication : 03 27 09 05 02
- Culture : 03 27 09 92 27
- Développement Économique : 03 27 09 91 33
- Environnement : 03 27 19 89 98
- Espace Info Énergie : 03 62 53 25 19
- Finances, Contrôle de Gestion : 03 27 09 97 67
- Gestion des instances : 03 27 09 92 66
- Habitat et Aménagement durable : 03 27 09 92 28
- Jeunesse : 03 27 09 92 69
- Ressources Humaines : 03 27 09 92 75
- Services Techniques : 03 27 09 92 29
- Sport : 03 27 09 92 20
- Territoire Numérique : 03 27 48 34 03
- Cohésion Sociale : 03 27 09 92 76
- Point Info Déchets : 0 800 775 537
(Appel gratuit depuis un poste fixe)

► Sites Internet utiles

- Arenberg Creative Mine :
arenberg-mincreative.fr
- Portail des médiathèques :
www.mediatheques-porteduhainaut.fr

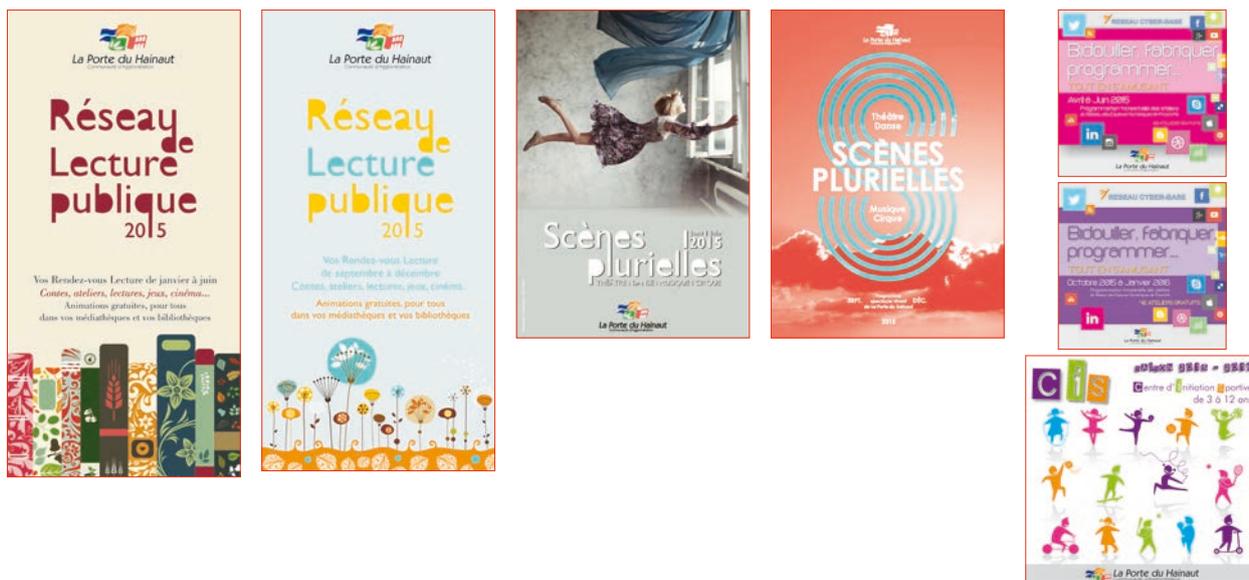
► Sigles

- ADASE** : Association Denaisienne
Action Socio-Éducative
- ADEME** : Agence De l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie
- AISP** : Association pour l'Insertion
Sociale et Professionnelle
- AJAR** : Association pour la Justice,
l'Accueil et la Réinsertion
- ALSH** : Accueil de Loisirs Sans
Hébergement
- ANAH** : Agence nationale de l'habitat,
anciennement Agence Nationale
pour l'Amélioration de l'Habitat
qui a gardé le sigle ANAH
- ANRU** : Agence Nationale pour
la Rénovation Urbaine
- CAPEP-ADEL** : Comité d'Action pour
l'Éducation Permanente - Atelier
d'Expression De Lourches
- CCAS** : Centre Communal d'Action
Sociale
- CCI** : Chambre de Commerce
et d'Industrie
- CCRVS** : Communauté de Communes
Rurales de la Vallée de la Scarpe
- CDDI** : Contrat à Durée Déterminée
d'Insertion
- CDI / CDD** : Contrat à Durée Indéter-
minée / Déterminée
- CIDFF** : Centre d'Information sur les
Droits des Femmes et des Familles
- CIS** : Centre d'Initiation Sportive
- CMS** : Centre Médico-Sportif
- CNFPT** : Centre National de la
Fonction Publique Territoriale
- CUCS** : Contrat Urbain de Cohésion
Sociale
- CUI-CAE** : Contrat Unique d'Insertion-
Contrat d'Accompagnement dans
l'Emploi
- D3E** : Déchets d'Équipements
Électriques et Électroniques dans
l'arrondissement de Valenciennes
- DRAC** : Direction Régionale
des Affaires Culturelles
- DSP** : Délégation de Service Public
- EHPAD** : Établissement Hospitalier
pour Personnes Âgées Dépendantes
- EIE** : Espace Info Énergie
- ENP** : Espace Numérique
de Proximité
- EPCI** : Établissement Public
de Coopération Intercommunale
- FDAN** : Fonds Départemental
pour l'Aménagement du Nord
- FEDER** : Fonds Européen
de Développement Régional
- FSE** : Fonds Social Européen
- GREID** : Groupe Écoute Information
Dépendance
- GUP** : Gestion Urbaine de Proximité
- IME** : Institut Médico-Éducatif
- LOI NOTRe** : loi portant Nouvelle
Organisation Territoriale de la
République
- MAPP** : Mission d'Appui aux Partenariats
Publics Privés
- NAP** : Nouvelles Activités Périscolaires
- PDU** : Plan de Déplacement Urbain
- PHE** : Porte du Hainaut Emploi
- PLDE** : Programme Local de
Développement Économique
- PLH** : Programme Local de l'Habitat
- PLIE** : Plan Local pour l'Insertion
et l'Emploi
- PLU** : Plan Local d'Urbanisme
- PLUi** : Plan Local d'Urbanisme
intercommunal
- PME / PMI** : Petite et Moyenne
Entreprise / Industrie
- PNR** : Parc Naturel Régional
- PSLA** : Prêt Social Location-Accession
- RD** : Route Départementale
- RSA** : Revenu de Solidarité Active
- SAFER** : Société d'Aménagement
Foncier et d'Établissement Rural
- SAGE** : Schéma d'Aménagement
et de Gestion des Eaux
- SAT** : Service d'Accueil Temporaire
- SCoT** : Schéma de Cohérence
Territoriale
- SDIS** : Service Départemental
d'Incendie et de Secours
- SEM** : Société d'Économie Mixte
- SESSAD** : Service d'Éducation
Spéciale et de Soins À Domicile
- SIAE** : Structures d'Insertion
par l'Activité Économique
- SIAVED** : Syndicat Inter-Arrondissement
de Valorisation et d'Élimination
des Déchets
- SIG** : Système d'Information
Géographique
- SIPES** : Syndicat Intercommunal
pour la Promotion de l'Enseignement
Supérieur
- SITURV** : Syndicat Intercommunal des
Transports Urbains du Valenciennois
- TEOM** : Taxe d'Enlèvement des Ordures
Ménagères
- TPE** : Très Petite(s) Entreprise(s)
(moins de 20 salariés)
- UNESCO** : United Nations Éducationnel,
Scientific and Cultural Organization
(en français Organisation des Nations
unies pour l'éducation, la science
et la culture)
- UNSS** : Union Nationale du Sport
Scolaire
- USEP** : Union Sportive de l'Enseignement
du Premier degré
- UVHC** : Université de Valenciennes
et du Hainaut-Cambrésis
- VEFA** : Vente en l'État Futur d'Achèvement
- VNF** : Voies Navigables de France
- VRD** : Voirie et Réseaux Divers
- ZAC** : Zone d'Aménagement Concerté
- ZAE** : Zone d'Activité Économique
- ZFU** : Zone Franche Urbaine

► **HORIZONS 2015, LE MENSUEL DES HABITANTS DE LA PORTE DU HAINAUT**



► **LES PROGRAMMATIONS 2015**



La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération

Rue Michel-Rondet
BP 59 - 59135 WALLERS-ARENBERG
Tél. : 03 27 09 00 93 - Fax : 03 27 21 09 03
contact@agglo-porteduhainaut.fr

Crédits photographiques

CAPH/Service Communication, Service Culture Tony Trichan – CAPH/Tayeb Benhammou
Office de Tourisme de La Porte du Hainaut/Patrick Clément – Geo2R